

# ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT)

## PROGRAMME THEMATIQUE OIBT SUR LA REDUCTION DE LA DEFORESTATION ET DE LA DEGRADATION DES FORETS ET LA VALORISATION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES FORETS TROPICALES (REDDES)

### DESCRIPTIF DU PETIT PROJET

TITRE	RÉDUCTION DE LA DÉFORESTATION ET DÉGRADATION DES FORÊTS COMMUNAUTAIRES DE NATCHAMBONGA ET DE DJIYEGA (RÉGION DES SAVANES AU TOGO) PAR LA PROMOTION DE LA GESTION PARTICIPATIVE
NUMERO DE SERIE	RED-SPD 092/12 Rev.1 (F)
SOUMIS PAR	GOUVERNEMENT DU TOGO
LANGUE D'ORIGINE	FRANÇAIS

#### RESUME

Le présent projet vise à contribuer à la restauration et à la réhabilitation des forêts de Natchambonga et de Djiyega afin de valoriser les services environnementaux et d'améliorer les moyens d'existence des populations de la région des savanes. Il va réduire les déboisements non planifiés et la dégradation des forêts pour le bien-être des populations locales.

Il prévoit de créer 50 ha de pâturage, 100 ha de plantations à objectif bois énergie ; redéfinir de manière consensuelle couloir de transhumance ; créer 10 points d'eau ; renforcer la protection des forêts ; améliorer les techniques de carbonisation ; améliorer les pratiques agricoles ; vulgariser les textes réglementaires ; former les acteurs en techniques de GDF/GDT ; former 50 acteurs en évaluation des GES ; et de former et équiper les comités locaux de gestion des forêts.

AGENCE  
D'EXECUTION

DIRECTION DES EAUX ET FORETS

GOUVERNEMENTS  
COOPERANTS

-

DUREE

24 MOIS

DATE APPROXIMATIVE  
DE DEBUT

BUDGET ET SOURCES DE  
FINANCEMENT PROPOSEES

Source

Contribution  
en \$.U

Equivalent en  
Monnaies Locales

**OIBT**  
Gouv't du Togo

**149 904,00**  
140 472,50

**TOTAL**

**290 376,50**

## Table des matières

<b>FICHE DE REVUE DU PROJET</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>1</b>
<b>CARTES DE LA ZONE DU PROJET</b> .....	<b>2</b>
<b>CONTEXTE DU PROJET</b> .....	<b>1</b>
1.1. ORIGINE.....	1
1.2. PERTINENCE .....	1
1.2.1. <i>Conformité aux objectifs et priorités de l'OIBT</i> .....	1
1.2.2. <i>Pertinence aux politiques publiques du Togo</i> .....	2
1.3. ZONE CIBLEE.....	5
1.3.1. <i>Situation géographique</i> .....	5
1.3.2. <i>Aspects sociaux, culturels et économiques</i> .....	5
1.3.3. <i>Aspects écologiques et environnementaux</i> .....	6
1.4. RESULTAT A L'ACHEVEMENT DU PROJET .....	7
<b>DEUXIEME PARTIE : ARGUMENTAIRE ET OBJECTIFS DU PROJET</b> .....	<b>7</b>
2.1. ARGUMENTAIRE.....	7
2.1.1. <i>Cadre institutionnel et aspects organisationnels</i> .....	7
2.1.2. <i>Analyse des parties prenantes</i> .....	7
2.1.3. <i>Analyse des problèmes</i> .....	9
2.2. OBJECTIFS.....	12
2.2.1. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT ET INDICATEURS D'IMPACTS .....	12
2.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET INDICATEURS DES RESULTATS .....	12
<b>TROISIEME PARTIE : DESCRIPTIF DES INTERVENTIONS DU PROJET</b> .....	<b>12</b>
3.1. PRODUITS ET ACTIVITES.....	12
3.1.1. <i>Produits</i> .....	12
3.2. DEMARCHES ET METHODES DE MISE EN ŒUVRE .....	12
3.3. PLAN DES TRAVAUX .....	14
3.4. BUDGET .....	14
3.4.1. <i>Grille budgétaire principale</i> .....	15
3.4.3. <i>Budget du projet par rubrique</i> .....	24
<b>1 \$ US = 500 FCFA</b> .....	<b>24</b>
<b>QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE</b> .....	<b>25</b>
4.1 AGENCE D'EXECUTION ET STRUCTURES ORGANIQUES .....	25
4.2. DIRECTION DU PROJET .....	25
4.2.1. <i>Équipe de coordination du projet</i> .....	25
4.2.2. <i>Comité directeur du projet</i> .....	25
4.2.3. <i>Comité d'appui technique</i> .....	26
ORGANIGRAMME DU PROJET .....	27
4.3 RAPPORTS, EXAMEN, SUIVI ET EVALUATION.....	27
<b>ANNEXES</b> .....	<b>28</b>
<b>ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCES DU PERSONNEL/ CONSULTANTS DU PROJET PAYES SUR LES FONDS OIBT</b> .....	<b>35</b>

## FICHE DE REVUE DU PROJET

### 1. Données de base

<b>Titre projet/initiative</b>	Réduction de la déforestation et dégradation des forêts communautaires de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA par la promotion de la gestion participative	
<b>Région</b>	Région des Savanes au Togo, Préfecture de Kpendjal	
<b>Durée:</b> 02 ans	<b>Début:</b> Dès financement	<b>Fin :</b>

### 2. Parties impliquées dans la mise en œuvre

<b>Ministères ou agences responsables du projet:</b> Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).
<b>Bailleurs de fonds :</b> OIBT et Gouvernement du Togo.
<b>Secteur privé et/ou société civile :</b> Société civile et ONG.
<b>Bénéficiaires :</b> Les populations des villages de Natchambonga et de Djiyega dans le canton de Borgou

### 3. Grandes lignes du projet

<b>Contexte :</b>	La conservation et la gestion rationnelle des ressources floristiques et fauniques font partie des grandes orientations de la politique environnementale du Togo. Elles se sont jusqu'à présent effectuées à travers les aires protégées (réserve de faune, parc national etc.) établies depuis l'époque coloniale. La notion de forêts communautaires est très récente et semble être une solution viable pour les populations de gérer leurs propres ressources.
<b>Objectifs :</b>	Contribuer à la restauration et la réhabilitation des forêts de Natchambonga et de Djiyega afin de valoriser les services environnementaux et d'améliorer les moyens d'existence des populations de la région des savanes.  Réduire les déboisements non planifiés et la dégradation des forêts afin de contribuer au bien-être des populations locales.
<b>Résultats attendus et impacts:</b>	L'affectation des terres est améliorée ; L'exploitation des ressources naturelles est rationnelle ; Les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées.
<b>Indicateurs vérifiables :</b>	Le revenu des populations est amélioré  Les conditions écologiques du milieu sont restaurées
<b>Sources de Vérification:</b>	Rapport des études, Rapport Post-évaluation

### 4. Situation actuelle

<b>Activités planifiées :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Créer 50 ha de pâturage au profit des éleveurs et transhumants ;</li> <li>1.2. Créer 100 ha de plantations à objectif bois énergie ;</li> <li>1.3. Redéfinir de manière consensuelle couloir de transhumance ;</li> <li>1.4. Créer 10 points d'eau.</li> <li>2.1. Renforcer la protection des forêts ;</li> <li>2.2. Améliorer les techniques de carbonisation ;</li> </ol>
-------------------------------	---

	<p>2.3. Améliorer les pratiques agricoles.</p> <p>3.1. Vulgariser les textes réglementaires ;</p> <p>3.2. Former les acteurs en techniques de GDF/GDT ;</p> <p>3.3. Former 50 acteurs en évaluation des GES ;</p> <p>3.4. Former et équiper les comités locaux de gestion des forêts</p>
--	--

#### 5. Gestion du projet

<b>Responsable/ Contact</b>	Direction des Eaux et Forêts Tél : +228 22 21 46 04 Fax : +228 251 42 14 BP : 355 Lomé-TOGO		
<b>Mécanisme de mise en œuvre/ structure de gestion</b>	Direction des Eaux et Forêts		
<b>Mécanisme de suivi</b>	<p>Le suivi du projet sera assuré par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières représenté par son comité technique chargé de la filière « Bois » qui travaillera en étroite collaboration avec la cellule de pilotage du projet.</p> <p>Au cours des trois(3) mois suivant la fin du projet, une mission d'évaluation comprenant un Représentant de l'OIBT et un Consultant désigné par le bailleur de fonds passera sur le terrain pour vérifier la conformité des travaux et faire des propositions pour le suivi des réalisations.</p>		
<b>Budget global 290 376,50 US \$</b>	<b>Source de financement</b> OIBT et Gouvernement du Togo.	<b>Acquis</b> <b>140 472,50 US \$</b>	<b>Recherché</b> <b>149 904,00 US \$</b>

## **LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

AIBT : Accord International sur les Bois Tropicaux  
CVD : Comité Villageois de Développement  
DFP : Domaine Forestier Permanent  
DEF : Direction des Eaux et Forêts  
DRERF : Direction Régionale de l'Environnement et des Ressources Forestières  
DPERF : Direction Préfectorale de l'Environnement et des Ressources Forestières  
FAO : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  
FC : Forêt communautaire  
GDF/GDT : Gestion Durable des Forêts/ Gestion Durable des Terres  
MERF : Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières  
NEPAD : New Partnership for Africa Development (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)  
ODEF : Office de Développement et d'Exploitation des Forêts  
OIBT : Organisation Internationale des Bois Tropicaux  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
PAFN : Plan d'Action Forestier National  
PANLCD : Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification  
PDDAA : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique  
PNAE : Plan National d'Action pour l'Environnement  
PNIASA : Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire  
PNIERN : Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement  
RAFIA : Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement  
UEMOA : Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest



## CONTEXTE DU PROJET

### 1.1. Origine

Les actions pour une gestion durable des ressources forestières entreprises jusqu'à nos jours au Togo sont sporadiques et concernent seulement quelques formations naturelles isolées localisées dans les aires protégées et les forêts classées (Assoukoko, Missahoé, Haho-baloé, etc). Ce projet fait suite à un ensemble d'initiatives étatiques et privées réalisées en faveur des forêts communautaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique forestière du Togo. Ces initiatives ont été conjointement mise en œuvre par l'administration forestière et les organisations de la société civile. En effet, en 2009, le gouvernement du Togo a négocié et obtenu de la FAO, une assistance technique pour l'actualisation de son Plan d'Action Forestier National (PAFN) qui datait de 1994 et non mis en œuvre. Cette assistance a été couplée d'un partenariat dans le cadre du mécanisme des programmes forestiers nationaux (facility). Cela a permis d'atteindre un certain nombre de résultats en l'occurrence l'actualisation du PAFN assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources, de la validation de la politique forestière nationale et la mise en place de cinq sites pilotes de gestion participative dont le site de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA. Avant cette initiative de gestion participative, les deux sites avaient bénéficié de l'appui de l'UEMOA dans le cadre du programme régional Biomasse énergie et spécialement du projet de gestion durable de la filière bois énergie dans la région des savanes piloté par l'ONG RAFIA.

Malgré ces efforts, la déforestation et de la dégradation des reliques forestières de la zone persistent. Pour inverser cette tendance et soutenir les actions entreprises aussi bien par l'ONG RAFIA que par les populations riveraines notamment la satisfaction des besoins en bois énergie, la restauration des sols, la conservation de la biodiversité locale, le présent projet est initié dans le cadre du programme thématique REDDES.

### 1.2. Pertinence

#### 1.2.1. Conformité aux objectifs et priorités de l'OIBT

Le présent projet répond parfaitement aux points ci-après des objectifs et priorités de l'OIBT

##### 1.2.1.1. Conformités aux objectifs de l'AIBT de 2006

Par rapport aux objectifs ci-après de l'article 1er de l'AIBT 2006 :

#### **c) Contribuer à un développement durable et à l'atténuation de la pauvreté ;**

Le projet mènera des activités lui permettant de contribuer au développement socio-économique et à l'amélioration des conditions écologiques de la préfecture de Kpendjal et ses environs. En particulier, il appuiera les efforts d'auto-développement des communautés locales pour la réhabilitation et la mise en valeur de leurs ressources forestières et d'en tirer les bénéfices issus de l'exploitation rationnelle desdites ressources.

#### **j) Encourager les membres à appuyer et à développer des activités de reboisement en bois d'œuvre tropicaux, ainsi que la remise en état des terres forestières dégradées, compte dûment tenu des intérêts des communautés locales qui dépendent des ressources forestières ;**

Le présent projet visera la protection des sols, des eaux et de l'écosystème des reliques forestières de Natchambonga et de Djiyega à travers la protection intégrale des galeries forestières, l'enrichissement des forêts secondaires fortement dégradées et le reboisement des savanes incultes. Aussi la promotion de l'agroforesterie et le reboisement des plantes fertilitaires permettra t-elle d'améliorer la qualité des sols et augmenter les rendements agricoles ;

#### **r) Encourager les membres à reconnaître le rôle des communautés autochtones et locales dépendant des forêts dans la gestion durable des forêts et à élaborer des stratégies visant à accroître la capacité de ces communautés de gérer de manière durable les forêts productrices de bois tropicaux ;**

Ce projet est porté par les populations locales et s'exécutera sur les terres communautaires avec l'appui-conseil de l'administration forestière et des organisations de la société civile qui accompagnent déjà ces populations. Ces dernières s'appuieront sur l'organisation socio-économique des communautés à la base dans la conduite des activités de réhabilitation et de restauration des

forêts de la zone et définiront de façon consensuelle le degré de responsabilisation des différents acteurs dans l'optique d'une gestion durable.

#### **1.2.1.2 conformités aux priorités du Plan d'Action de l'OIBT (2008-2011)**

Ce projet est en conformité avec le Résultat attendu 5 du Plan d'Action de l'OIBT 2008-2011 notamment le point relatif aux « Ressources des forêts tropicales mieux sécurisées » à travers l'Action F: « Épauler les études et autres activités en faveur d'un rôle effectif des populations autochtones et riveraines tributaires des forêts dans la pérennisation de leur DFP abritant des ressources en bois tropical et contribuant à leur sortie de la pauvreté »

La réalisation de certaines activités au cours de ce projet contribuera à la mise en œuvre des plans de gestion. Ce qui permettra de gérer de façon participative, aussi bien les ressources forestières naturelles que plantées en vue du relèvement de leur revenu.

Ce projet est aussi en conformité avec le Produit attendu 6 du Plan d'Action de l'OIBT 2008-2011 au point « Ressources des forêts tropicales en gestion durable » à travers l'Action C :«Examiner les progrès et les possibilités nouvelles (p. ex. REDD) offerte par l'aménagement des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées. »

Le projet mettra en œuvre des activités de renforcement des capacités et de développement dans l'aménagement des forêts secondaires, la restauration des forêts et la réhabilitation des terres forestières dégradées de NATCHAMBONGA et DJIYEGA ainsi que leurs environs.

#### **1.2.1.3 Conformité aux objectifs du Programme Thématique REDDES**

Le présent projet est conforme aux objectifs et aux résultats du protocole de surveillance du Programme Thématique REDDES :

##### **a) mettre un frein aux déboisements non planifiés**

L'amélioration de l'affectation des terres proposée par ce projet permettra de planifier l'utilisation de la ressource ligneuse de la zone. Ce projet également prévoit des activités de renforcement des capacités en matière de prélèvements planifiés. **Au demeurant, le projet devra permettre de mettre fin aux déboisements non planifiés, rationaliser l'exploitation et valoriser les services environnementaux des forêts cibles à travers la mise en œuvre du plan d'aménagement.**

##### **b) ralentir la dégradation des forêts ;**

La réhabilitation et la restauration des forêts prévues par ce projet permettront de ralentir considérablement la dégradation des reliques forestières de Natchambonga et de Djiyega et leurs environs. **La rationalisation de l'exploitation forestière à travers le renforcement des capacités, la création des zones de pâturages, les plantations à objectifs bois énergie et la gestion efficiente des feux de végétation permettra de réduire la forte pression sur la ressource et la dégradation des forêts.**

##### **d) contribuer à la pérennité sociale et économique et au bien-être des populations tributaires des forêts en valorisant la forêt par le moyen de sa restauration et de sa réhabilitation, ainsi que par la rémunération des services environnementaux qu'elle fournit ;**

L'atteinte des objectifs a) et b) susmentionnés permettront de créer des conditions climatiques et environnementales favorables aux activités socio-économiques qui vont accroître les revenus des populations riveraines. La réalisation de ce projet ouvre la voie à une meilleure organisation de la filière bois énergie et de la valorisation des PFNL notamment le néré et le karité déjà entamées dans la zone du projet. **Le projet créera des emplois directs et indirects aux paysans, du coup, ils auront des moyens et ressources nécessaires pour une valorisation et une gestion durable des forêts et leurs services environnementaux.**

#### **1.2.2. Pertinence aux politiques publiques du Togo**

##### **- La Politique Forestière Nationale**

La politique togolaise en matière de ressources forestières est basée sur une utilisation optimale et conservatoire tenant compte de la situation actuelle desdites ressources. Elle vise à rétablir les équilibres socio-économiques et écologiques en :

- préservant les capitaux fonciers, biologiques et en reconstituant leurs potentiels productifs,
- luttant contre la dégradation du milieu et la désertification,

- contribuant à la production alimentaire par le biais d'une interaction efficace entre les techniques forestières et agricoles,
- contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations, en assurant de façon durable leurs besoins fondamentaux en produits et sous-produits forestiers.

Ainsi, le Gouvernement togolais, conscient de la situation forestière précaire du pays, a manifesté à travers les trois premiers plans quinquennaux de développement économique et social (1966- 1970 ; 1971- 1975 ; 1976- 1980) et son Plan d'Action Forestier National (PAFN) révisé, la volonté de porter le taux de couverture végétale actuellement estimé à 7 % au taux de 30 % recommandé par la FAO.

- La Politique Nationale de l'Environnement
- Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
- Les autres documents de planification stratégique et opérationnelle

En matière de planification, d'autres outils sectoriels ont été élaborés et validés pour faire face à la déforestation. On peut citer entre autres :

- **Le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN)**

Le PNIERN est un cadre stratégique d'investissement qui permet l'alignement et l'harmonisation des interventions des partenaires et acteurs. Il constitue une réponse à la mise en œuvre d'un axe de la stratégie de développement durable en ce qui concerne les ressources naturelles et la gouvernance environnementale.

Le PNIERN est défini en six sous-programmes d'investissement prioritaires où s'insère parfaitement les objectifs et activités du présent projet notamment en ce qui concerne les sous-programmes : Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+), Amélioration du cadre de vie en milieu urbain et rural, et Soutien à la mise en œuvre et à l'amplification des bonnes pratiques de GERN en milieu rural et au renforcement des services de recherche / conseils et des services commerciaux.

- **le Plan National d'Action Environnemental (PNAE)**

Depuis les années 1980, le gouvernement togolais a inscrit la gestion durable de l'environnement au rang des priorités nationales. C'est dans ce souci qu'il a initié et mis en place un outil de planification et de gestion de l'environnement visant le développement durable du pays. Il s'agit, du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) qui s'articule autour de cinq composantes à savoir : (i) le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement ; (ii) la Promotion d'une conscience écologique nationale ; (iii) la prise en compte effective des préoccupations environnementales dans la planification et la gestion du développement ; la promotion d'une gestion saine et durable des ressources naturelles et de l'environnement ; (iv) le renforcement de la coopération sous-régionale et internationale pour une gestion concertée des problèmes environnementaux.

- **le Plan National d'Investissement Agricole et de sécurité Alimentaire (PNIASA) ;**

Sous l'impulsion du NEPAD, le Togo s'est engagé dans l'élaboration de son Programme National d'Investissement Agricole et de la sécurité Alimentaire (PNIASA) qui rentre dans le cadre de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO et du volet Agricole du NEPAD (PDDAA). Ainsi, Le Togo a rédigé son programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) pour la période 2010-2015

- **le Plan d'Action National pour la lutte contre la désertification (PANLCD), validé.**

Le Togo s'est fortement engagé en 1995 dans la lutte contre la désertification en signant puis ratifiant la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Ceci s'est traduit par la rédaction et l'adoption de son plan national d'action de lutte contre la désertification PAN-LCD (2001). Le PAN-LCD vise à assurer au Togo une gestion durable des ressources naturelles et une atténuation des effets de la sécheresse dans les zones menacées par la désertification à travers l'identification des facteurs qui y contribuent et des mesures concrètes de lutte.

En outre, un programme national de reboisement prévu pour la période 2009-2029 est en voie d'être finalisé pour appuyer les actions antérieures. Il faut aussi noter l'adoption de la loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement et de la loi n° 2008-009 portant code forestier dont les

décrets d'application sont actuellement en cours d'élaboration. Ainsi, les objectifs du présent Projet cadrent bien

- **Expérience du Togo dans la gestion des projets OIBT**

L'OIBT a financé plusieurs projets au Togo et certains de ces projets peuvent nous inspirer pour la mise en œuvre du présent projet. Il s'agit entre autres du :

PD 217/03 Rev.2 (F) « Mise en place d'un cadre de coopération entre ODEF et les populations riveraines pour la gestion participative et durable du complexe forestier Eto-Lilicopé » qui est en fin d'exécution nous permet déjà de retenir les leçons suivantes :

les populations locales des forêts sont prêtes à collaborer dans la mesure où l'administration forestière les considère désormais comme des partenaires ;

la communication directe avec les populations permet de réduire des malentendus ou des incompréhensions;

le renforcement des capacités des populations par des formations aux outils de gestion participative est un préalable à leur implication dans les activités de développement.

PD 30/96 rev. 3 (F) de « Plantation de 2500 ha de bois d'œuvre dans la forêt classée de Haho Baloé »

A l'issue de ce projet, les leçons tirées sont :

- L'administration forestière est désormais consciente que l'implication des populations riveraines dans la gestion des aires protégées est primordiale.
- Il y a nécessité de former des pépiniéristes villageois, d'apiculteurs villageois, de pisciculteurs et d'encadrer les populations en gestion durable et participative de la forêt.
- Sur le plan technique, les plants sur les parcelles entretenues par la méthode taungya réussissent mieux que les plants des parcelles entretenues en régie. Ceci s'explique par la fréquence de désherbage des cultures des paysans et/ou des arrières effets des engrais utilisés pour les cultures. Aujourd'hui cette méthode est utilisée comme modèle sur les autres chantiers de l'ODEF. L'autre aspect est la maîtrise de la sylviculture du Gmelina arborea par les techniciens du projet. La production des stumps de teck à défaut des graines est un acquis.

PD 9 /99 Rev.2 (F) « Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoé (Kpalime-TOGO) et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'œuvre »

L'expérience conduite dans le cadre de ce projet permet de disposer, au plan local, de références en matière d'aménagement participatif en créant un cadre de concertation permanent.

Quelques leçons apprises de ce projet sont :

- la phase préparatoire, d'une durée de 9 mois a été un fondement essentiel pour le projet, un bon résultat à travers une bonne planification ;
- l'approche utilisée a permis de créer un climat de confiance entre l'administration forestière longtemps considérée par les populations locales comme entité répressive et la population considérée comme ennemie de la forêt. Ceci s'est traduit par une collaboration franche et respectueuse entre les différentes parties prenantes ; - une haute intensité de communication entre les techniciens et les villageois est une nécessité pour transmettre des idées techniques, sociales et de gestion ;
- les ateliers de formation et d'auto-évaluation ont permis à tous les acteurs de prendre un tant soit peu conscience des responsabilités qui leur incombaient ;
- les équipes de projet pour l'aménagement des forêts doivent comporter des cadres forestiers avec une bonne compétence en matières techniques, sociales et de gestion de projets ;
- l'existence d'un Fonds Forestier constitue et représente un élément structurel pour l'après-projet ;
- la présence, l'attention et le dévouement constants de l'administration forestière afin d'assurer la continuité des activités peuvent être des facteurs déterminants de réussite.

Le projet PD 51/99 Rev.2 (F) « Appui à la mobilisation des initiatives de base pour la promotion de la sylviculture dans le Yoto » :

Les leçons tirées de ce projet sont :

- l'implication des populations a suscité une mobilisation et une participation effective qui ont été les points forts de la mise en œuvre de ce projet ;

- l'acceptation et l'adhésion aux objectifs du projet par les acteurs à la base ont permis de minimiser les coûts d'investissement et de maximiser les résultats ;
- la cogestion du projet a permis de tester la collaboration dans la gestion durable des forêts au Togo ; le partenariat Etat- ONG- Populations locales est à encourager et vivement recommandée dans le cadre des projets à envergure nationale pour favoriser une mutualisation et une capitalisation des expériences.

De plus, dans le cadre de sa coopération avec l'OIBT, le Togo a participé à un « atelier régional de formation des formateurs en formulation de projets OIBT du 19 au 23 décembre 2011 à Douala au Cameroun.

Soulignons que le présent projet a été rédigé suivant les directives du manuel OIBT de formulation des projets et à l'aide du logiciel Protocol. Il servira de cas de référence dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ dont le R-PIN avec le soutien financier de l'OIBT.

### 1.3. ZONE CIBLEE

#### 1.3.1. Situation géographique

La zone du projet est localisée dans la préfecture de Kpendjal, Région des Savanes au Nord Togo. Le site de Djyèga est localisé entre les longitudes 0°33'9" et 0°34'47" Est et les latitudes 10°49'11" et 10°52'47" Nord. Celui de Natchambonga est localisé entre les longitudes 0°37'22" et 0°38'49" Est et les latitudes 10°48'27" et 10°50'16" Nord . Les villages riviérains des deux sites sont également concernés par le présent projet.

#### 1.3.2 Aspects sociaux, culturels et économiques

**D'une population de 828 224 en 2010, la région des Savanes reste de loin la région la plus pauvre du pays avec une incidence de la pauvreté estimée à plus de 90%. La préfecture de Kpendjal avec 155 091 habitants en 2010, est la zone où la pauvreté sévit le plus dans la région et au Togo et touche 96,5% de la population. Suivent dans l'ordre, la préfecture de Tandjoaré avec une incidence de 90,3% et la préfecture de l'Oti avec une incidence de 89,3%. La préfecture de Tône reste la moins pauvre de la région avec une incidence de 88,4%. Les taux de mortalité (13‰) et de natalité (43‰) sont des plus élevés de la région. La fécondité est de l'ordre de 8,3 enfants par femme.**

**En outre, on y note :**

- **une faible couverture en eau potable ;**
- **une faible offre d'espaces attractifs de sports, jeux et loisirs pour la jeunesse ;**
- **une faible couverture du réseau téléphonique et des pistes rurales au niveau des infrastructures de communication rurale ;**
- **une faible urbanisation de la commune en matière de développement urbain ;**
- **une faible viabilisation des terrains urbains (faible extension des réseaux électrique, téléphonique, hydraulique et d'aménagement des rues secondaires urbaines et semi urbaines).**

**En majorité, la population de la zone est composée des Moba-Gourma et les Peuls.** Avec une densité de population relativement élevée sur des terres en majorité peu propices à l'agriculture, **la zone du projet** connaît une surexploitation agricole, associée à un élevage par divagation des caprins, porcins, bovins et ovins.

Le potentiel de ses activités socio-économiques est constitué par les principaux secteurs suivants :

- L'agriculture constitue la principale activité économique et repose essentiellement sur les cultures vivrières. Plus de 90% des revenus des ménages proviennent des activités agricoles et sont mobilisées de façon saisonnière ; Le maraîchage aussi prend d'ampleur de nos jours dans la préfecture avec des cultures de contre saison en occurrence : tomate et oignon ;
- L'élevage constitue la deuxième source de revenus des populations, notamment des volailles, les petits ruminants et les bovins ; **c'est un élevage par divagation des caprins, porcins, bovins et ovins.**
- L'artisanat agro-alimentaire local avec production de bière locale, moutarde, beurre de karité, etc. occupe en priorité les femmes. Ce sous-secteur peu développé génère des revenus significatifs. **Ce sous-secteur peu développé génère des revenus significatifs. Aussi les**

petites unités de tissage, de menuiserie, de mécanique, de soudure, de maçonnerie, de coiffure, de couture, etc. constituent l'artisanat classique.

- Les activités commerciales reposent essentiellement sur la vente des volailles, des caprins, des bovins, des porcins et aussi sur le commerce des produits vivriers en occurrence les céréales. Ces produits sont écoulés dans les marchés centraux (Dapaong et Cinkassé) et des marchés ruraux.

#### 1.3.3. Aspects écologiques et environnementaux

La végétation, d'une façon générale, est caractérisée par des espèces xérophiles comme *Acacia dudgeoni*, *Acacia gourmaensis*, *Balanites aegytiaca*, *Calotropis procera*, *Guiera senegalensis*, *Combretum nigricans*, *Cadaba farinosa*, *Cymbopogon schoenanthus*. *Acacia gourmaensis*, *Entada pursaeta*, *Parkia biglobosa*, avec une strate graminéenne dominée par *Aristida adscensionis*, *Loudetia simplex* et *Andropogon spp*. La présence des épineux est le caractère le plus spécifique des savanes sèches arbustives de la zone soudanienne de plaine. C'est dans ces zones que se retrouvent les parcs agroforestiers à savoir les parcs à *Parkia*, les parcs à *Vitellaria*, et les parcs à *Adansonia* qui sont le résultat de l'action humaine sur les savanes de la préfecture. Les essences les plus reboisées sont : *Azadirachta indica*, *senna siamea*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Albizzia lebeck*, *Mangifera indica*

La faune abrite une diversité de population à savoir :

- Les populations d'éléphants (*Loxodonta africana*), de buffles (*Syncerus caffer*), les hypotragues, bubales (*Alcelaphus buselaphus major*), guibs harnaché, les primates représentés par les cynocéphales, les cercopithèques, les suidés (phacochères) et la gamme des rongeurs.
- Les oiseaux d'eau notamment les Jabiru du Sénégal, *Balearica pavonina* (grue couronnée), la cigogne noire. Plusieurs autres espèces appartenant aux ardeidae jusqu'aux limicoles ainsi que celles des savanes soudanienne afro-tropicales sont signalées dans la zone.
- Au rang des reptiles on note la présence du python de sebae (*Python sebae*), de tortue (*Trionyx sp*), du varan (*Varanus spp*), des vipéridés, etc.

Les formations végétales de la zone sont relativement pauvres en bois d'œuvre. La production est faible et les espèces exploitables à des fins énergétiques sont rares du fait de la surexploitation. Les caractéristiques par site se présentent comme suit :

#### → Forêt de Natchambonga (429, 49 ha)

L'occupation spatiale du domaine de Natchambonga se présente comme suit :

- les espaces cultureux (225, 15 ha): Il s'agit des vastes parcelles exploitées destinées aux cultures vivrières. Les principales cultures recensées sont le maïs, le sorgho, le mil.
- la galerie forestière (134,65 ha): elle est dominée par des espèces telles que *Pterocarpus santalinoïdes* ; on y rencontre également *Celtis integrifolia*, *Cola laurifolia*, *Khaya senegalensis* et *Raphia soudanica*. Cette unité est très menacée au regard de la proximité des espaces cultureux qui le réduisent en lambeau.
- les parcs agroforestiers (69,70 ha): le sud du domaine est caractérisé par des parcs à *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *rosopis africana*, et *Adansonia digitata*.

#### → Forêt de Djiyega (1326,64 ha)

L'occupation spatiale du domaine de Djiyega se présente comme suit

- les espaces cultureux (263,52 ha): Il s'agit des espaces parsemés destinés aux cultures diverses pour la subsistance. Les principales cultures recensées sont le maïs, le sorgho, le mil. Il faut ajouter à ces cultures le riz et les cultures maraîchères (tomates, piments, aubergines, et autres légumes).
- La forêt claire (128,11 ha): elle est composée de deux strates :  
Une strate basse de 3 à 5 m de haut dominée par *Anogeissus leiocarpus*, *Celtis integrifolia*... On y rencontre également des espèces xérophiles comme *Acacia dudgeoni*, *Accacia gourmaensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Cymbopogon schoenanthus*.  
Une strate arborescente haute de 5 à 15 m dominée par *Anogeissus leiocarpus*, *Acacia dudgeoni*, *Accacia gourmaensis*, *Balanites aegyptiaca* *Diospyros mespiliformis* etc.
- Les savanes arborées et arbustives (698,51 ha): il s'agit de zones de jachères qui concentrent un grand nombre d'espèces rudérales servant de pâturage.

- **La zone marécageuse à *Mitragyna inermis* (236,49 ha)**: elle correspond à une vaste dépression qui prend le domaine en écharpe et qui est couvert d'une prairie marécageuse composée de *Cochlospermum pnachonii*, *Mitragyna inermis*, etc.

#### 1.4. RESULTAT A L'ACHEVEMENT DU PROJET

La mise en œuvre des activités de ce projet permettra :

- **L'initiation de 100 acteurs locaux au processus participatif de réhabilitation des forêts et savanes. Ceci permettra l'implication des populations à la gestion rationnelle de leurs ressources forestières et de leurs terroirs ;**
- **L'aménagement de 10 points d'eau,**
- **La création de 50 ha de pâturages et**
- **La réalisation de 100 ha de plantations à objectif bois énergie**
- **La mise en place et en œuvre des comités locaux de gestion ainsi qu'une cellule de suivi ;**
- **La stabilisation des écosystèmes forestiers et du sol de la zone ;**
- **L'organisation de 10 groupements de femmes pour les cultures maraîchères autour des points d'eau ;**

Tous ces résultats permettront d'augmenter les revenus des populations riveraines de la zone du projet par les bénéfices liés aux emplois directs et indirects

## DEUXIEME PARTIE : ARGUMENTAIRE ET OBJECTIFS DU PROJET

### 2.1. ARGUMENTAIRE

#### 2.1.1. Cadre institutionnel et aspects organisationnels

Le Projet sera exécuté sur des domaines des collectivités locales appartenant aux communautés de Natchambonga et de Djiyéga. Les populations sont associées au processus de conception, d'exécution et d'évaluation du Projet.

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières assurera la tutelle du Projet. Il sera créé au sein de la Direction des Eaux et Forêts (DEF) une structure d'exécution du projet. Cette structure sera basée à Mandouri, chef-lieu de la préfecture de Kpendjal, située à 35 km des sites du Projet. L'apport des autres institutions à la réalisation du projet revêt un caractère multidisciplinaire. A cet effet, le Projet établira avec les Institutions publiques et non gouvernementales de la région des relations de collaboration dans les domaines touchant à la production agricole et déléguera l'organisation et la formation des populations à l'ONG RAFIA qui accompagne déjà les communautés locales.

#### 2.1.2. Analyse des parties prenantes

Ce Projet vise :

#### **Acteurs primaires : (agriculteurs, éleveurs et producteurs et commerçants) :**

Les **agriculteurs** extrêmement pauvres. Ils pratiquent l'agriculture sur brûlis sur des terres dégradées et utilisent le bois comme seule source d'énergie. **Ils tirent leur revenu de l'agriculture. Peu organisés, dans l'exercice de leurs activités, ils ont comme problèmes majeurs : sol peu**

**favorable à l'agriculture, faible revenu, manque d'eau, conflits d'accès aux Ressources Naturelles avec les éleveurs, et pratiquent des techniques de carbonisation inappropriées.** Ils bénéficieront des emplois directs du projet et leurs capacités techniques et organisationnelles seront renforcées pendant la mise en œuvre du projet, de même que les retombées issues de l'exploitation des plantations mise en place.

Les **éleveurs** qui ont une forte pression sur les ressources naturelles. Ils sont en conflit d'accès aux ressources naturelles avec les agriculteurs **faute du respect des couloirs de transhumance et ont des forte pression sur les cultures et le pâturage ainsi que sur les parcs agro-forestiers et les îlots forestiers, Ils contribuent au ravitaillement de la population en protéine** Ils bénéficieront des effets directs du projet et leurs capacités techniques et organisationnelles seront renforcées pendant la mise en œuvre du projet, de même que les retombées issues de l'exploitation des plantations mise en place.

Les **Producteurs** et les **Commerçants** de bois énergie. Ils Tirent leur revenu de la production et la vente du bois de chauffe et charbon de bois. **Peu organisés, Ils pratiquent les techniques inappropriées pour la carbonisation nécessitant l'utilisation de beaucoup de bois alors que ces ressources ne sont pas suffisamment disponibles. Ce qui a pour conséquence la perte de biodiversité et dégradation des terres** Ils bénéficieront des séances de sensibilisation, de formation et d'organisation dans la mise en œuvre du projet, de même que les retombées issues de l'exploitation des plantations mise en place.

**Acteurs secondaires (Chefferie traditionnelle, ONG et Associations, et Administration forestière) :**

La **Chefferie traditionnelle** est garante des us et coutumes. Elle a connaissances sur les ressources du milieu. Grâce à son pouvoir décisionnel, elle contribuera à la mobilisation sociale. **Le présent projet peut-être une occasion pour eux d'asseoir leur image. Leur connaissance des ressources du milieu sera un atout pour régler éventuellement les problèmes fonciers.**

Les **ONG** et **associations** activement impliquées dans la mise en œuvre d'activités de développement rural (**ONG RAFIA**). Ils servent d'interface entre la population et l'administration forestière. Ils seront d'un grand apport dans la réalisation des activités de sensibilisation, d'organisation et de formation du projet.

L'**Administration Forestière** qui cherche à freiner le déboisement et la dégradation des forêts et à trouver des voies et moyens pour réduire les effets négatifs des changements climatiques dans la zone. Le fait que les populations cèdent leurs terres pour l'intérêt du projet confère à l'administration forestière un nouveau moyen de développement forestier débarrassé des contestations et des dommages.

**Tableau 1 : Tableau d'analyse des acteurs**

<b>Groupe d'acteurs</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Problèmes, besoins, intérêts</b>	<b>Potentialités</b>	<b>Participation au projet</b>
<b>Premiers acteurs (acteurs primordiaux)</b>				
Agriculteurs	Extrêmes pauvreté, Tire leur revenu de l'agriculture, agriculture extensive, utilisation du bois comme seule source d'énergie	Sol peu favorable à l'agriculture, Peu organisés, Faible revenu, manque d'eau Conflits d'accès aux Ressources Naturelles avec les éleveurs, Techniques de carbonisation inappropriées	Parc agro-forestier, Ilots de forêts communautaires, Connaissance endogène de gestion des terres	Bénéficiaires des formations, participe à la mise en œuvre des activités du projet

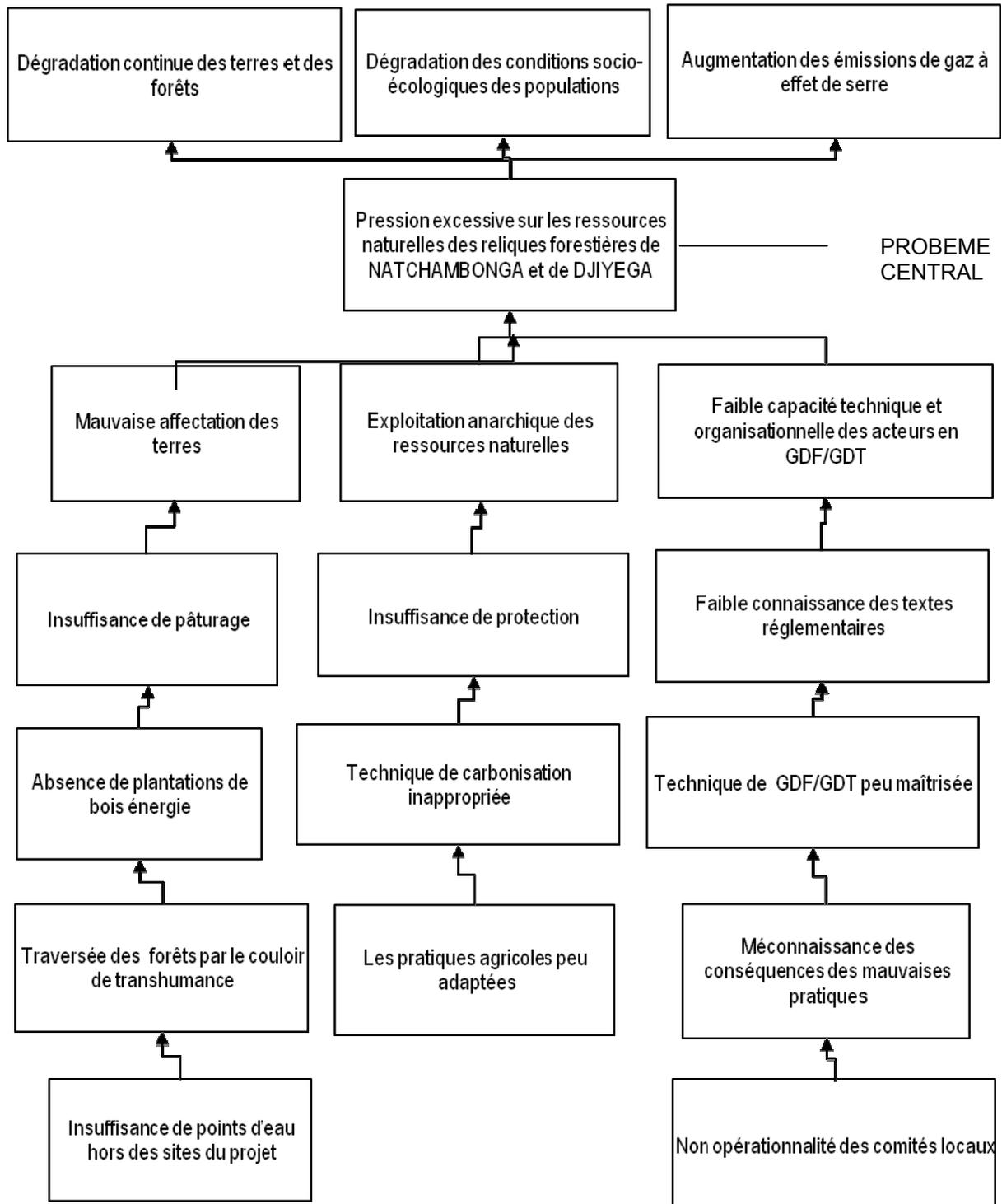
<b>Groupe d'acteurs</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Problèmes, besoins, intérêts</b>	<b>Potentialités</b>	<b>Participation au projet</b>
Eleveurs	Tire leur revenu de l'élevage, Nomade,	Non-respect des couloirs de transhumance, Forte pression sur les cultures et le pâturage, Pression sur les parcs agro-forestiers et les îlots forestiers, Conflits d'accès aux Ressources Naturelles avec les agriculteurs, manque d'abreuvoir	Maitrise de l'environnement physique du milieu, Ravitaillement de la population en protéine,	Bénéficiaires des formations, participe à la mise en œuvre des activités du projet
Producteurs et Commerçants de bois énergie	Tire leur revenu de la production et la vente du bois et charbon de bois	Non organisé, Indisponibilité de la ressource Méconnaissance des mauvaises pratiques Perte de biodiversité et dégradation des terres	Pouvoir d'achat, Valorisation de la ressource	Participent aux séances de sensibilisation, de formation et d'organisation
<b>Acteurs secondaires</b>				
Chefferie traditionnelle	Garants des us et coutumes, Pouvoir décisionnel au niveau local	Utilisation du projet pour asseoir leur image	Connaissances des ressources du milieu	Contribution à la sensibilisation et mobilisation sociale
ONG et Associations / ONG RAFIA	Activement impliquées dans la mise en œuvre d'activités de développement rural Et servent d'interface entre la population et l'administration forestière	Insuffisance de compétences dans la micro-planification du développement Besoins en renforcement de capacités techniques en GDF	Groupes structurés et reconnus Expérience du travail avec les villages	Sous-traitance des activités de sensibilisation, d'organisation et de formation
Services déconcentrés de l'administration forestière	Application des réglementations en matière de gestion des RN,	Problème d'exécution des décisions de l'administration forestière sur le terrain	Compétence et expertise technique	Encadrer les populations dans l'exécution des activités ;

### **2.1.3. Analyse des problèmes**

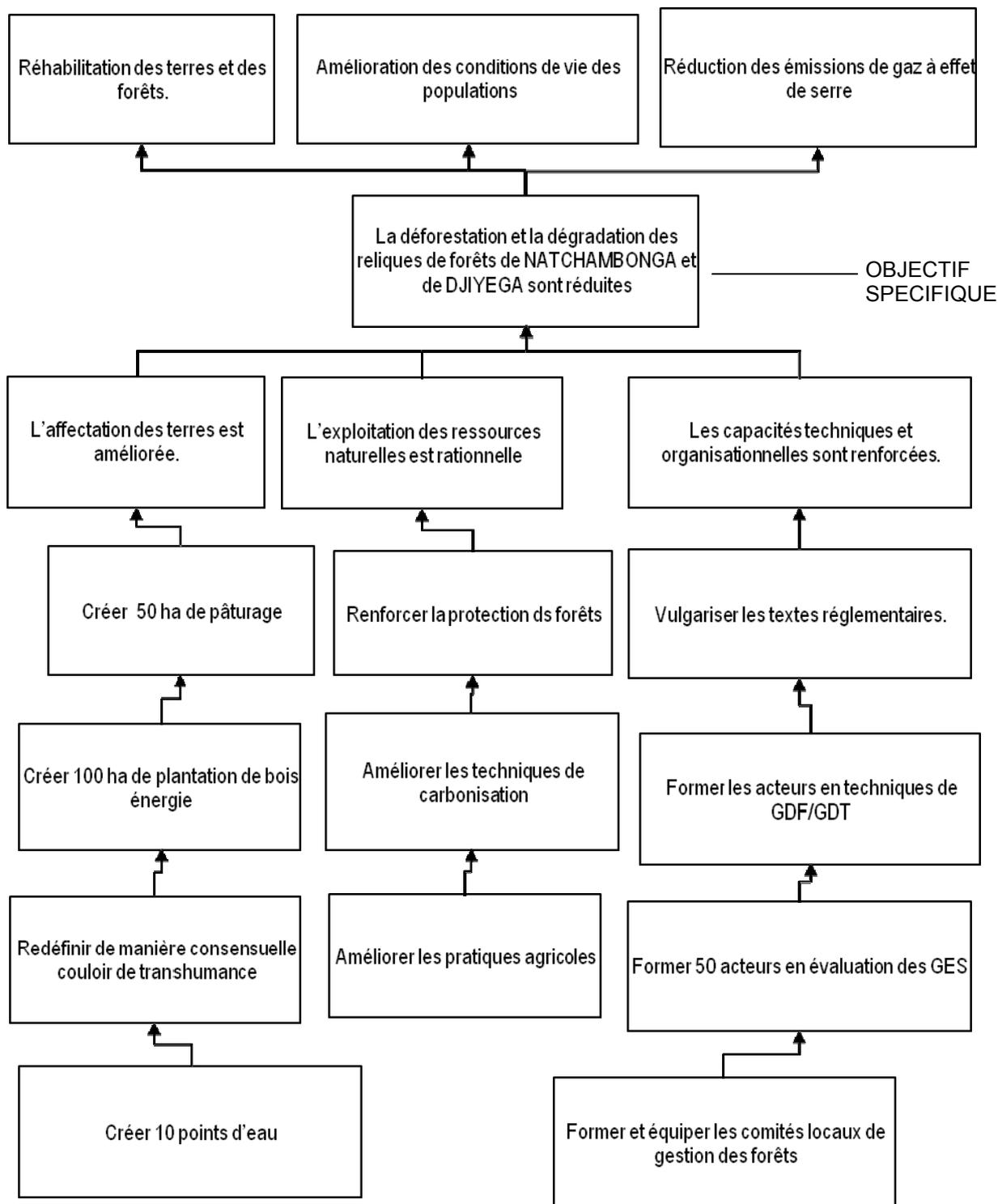
**Selon le quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) de 2010, la préfecture de Kpendjal a une population de 155 091 habitants dont 149 888 personnes vivent en zones rurales. C'est une population extrêmement pauvre et dépend des ressources naturelles pour sa survie. Selon les enquêtes QUIBB, 2006, la région des savanes dont est**

**issue la zone du projet est la région la plus touchée par la pauvreté (90,5%) : Les préfectures de Kpendjal, de Tandjoaré et de l'Oti, les plus pauvres de la région des Savanes en terme monétaire, apparaissent également comme les plus démunies en matière d'accès à la santé. Cette zone** n'est pas nantie en ressources forestières. Cependant ces ressources subissent une forte pression anthropique entraînant leur amenuisement avec un impact sur les moyens d'existence des populations de la zone. Autour des forêts reliques de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA, cette pression sur les ressources est essentiellement due à la mauvaise affectation des terres, à l'exploitation anarchique des ressources naturelles et à la faible capacité technique et organisationnelle des acteurs en Gestion Durable des Forêts / Gestion Durable des Terres (GDF/GDT).

### 2.1.3.1 Arbre à problème



2.1.3.2 Arbre des objectifs



## 2.2. OBJECTIFS

### 2.2.1. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT ET INDICATEURS D'IMPACTS

Contribuer à la restauration et la réhabilitation des forêts de Natchambonga et de Djyega afin de valoriser les services environnementaux et d'améliorer les moyens d'existence des populations de la région des savanes. Au terme du projet,

- les populations verront leurs revenus améliorés ;
- les rôles et responsabilités des différents acteurs seront clairement établis ;
- le taux de couverture végétale de la zone sera augmenté d'au moins 10%.

### 2.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET INDICATEURS DES RESULTATS

Réduire les déboisements non planifiés et la dégradation des forêts afin de contribuer au bien-être des populations locales.

Dès la mise en œuvre du projet :

- des comités locaux de gestion ainsi qu'une cellule de suivi seront créés dans les six premiers mois ;
- 150 ha de plantations seront créées et/ou réhabilitées et,
- au moins 1500 emplois temporaires directs et indirects sont créés.

## TROISIEME PARTIE : DESCRIPTIF DES INTERVENTIONS DU PROJET

### 3.1. PRODUITS ET ACTIVITES

#### 3.1.1. Produits

Au terme de la mise en œuvre de ce projet, les produits ci-après sont attendus :

Produit 1 : L'affectation des terres est améliorée à travers la réhabilitation de 150 ha de forêts dégradées;

Produit 2 : L'exploitation des ressources naturelles est rationnelle à travers l'organisation des groupements de producteurs agricoles et des carbonisateurs, et la mise en place des comités locaux ;

Produit 3 : Les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées à travers la formation des acteurs sur les techniques de carbonisations et l'évaluation des GES.

#### 3.1.2. Activités du projet

Pour le produit 1

1.1. Créer 50 ha de plantation d'essences fourragères pour le pâturage au profit des éleveurs et transhumants ;

1.2. Créer 100 ha de plantations à objectif bois énergie ;

1.3. Redéfinir de manière consensuelle couloir de transhumance ;

1.4. Créer 10 points d'eau.

Pour le produit 2

2.1. Renforcer la protection des forêts ;

2.2. Améliorer les techniques de carbonisation et d'utilisation des foyers améliorés ;

2.3. Améliorer les pratiques agricoles.

Pour le produit 3

3.1. Vulgariser les textes réglementaires ;

3.2. Former les acteurs en techniques de GDF/GDT ;

3.3. Former 50 acteurs en évaluation des GES ;

3.4. Former et équiper les comités locaux de gestion des forêts.

### 3.2. DEMARCHES ET METHODES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet sera exécuté avec la participation de toutes les parties prenantes à savoir les populations, la chefferie traditionnelle, les ONG locales, l'administration forestière, etc. Un accent particulier sera mis sur la sensibilisation et le renforcement de capacités techniques et matérielles des acteurs en l'occurrence les populations afin de susciter leur engouement, leur disponibilité et leurs attentes vis à vis du projet.

**Les responsables techniques du projet, les représentants locaux de l'administration forestière ainsi que les ONG de développement communautaire œuvrant dans cette région vont assister les communautés villageoises à former et/ou renforcer les entités juridiques pour la gestion de ces forêts. Des réunions de sensibilisation et de concertation seront organisées par les responsables de l'administration forestière afin d'assurer la participation de tous les membres de la communauté et de définir les objectifs et usages prioritaires des forêts.**

**L'exécution des travaux débutera par une contractualisation entre l'administration forestière les populations locales et les ONG prestataires. Une phase de sensibilisation et de formation des acteurs permettra de mieux expliquer les objectifs, résultats attendus et activités du projet. Ensuite une phase de terrain sera consacrée à la réalisation des activités de restauration et de réhabilitation des forêts par les prestataires sous la supervision de l'administration forestière. Au cours de l'exécution des travaux, l'approche « *Learning by doing* » conviendra mieux car elle va permettre aux différents acteurs et notamment les populations locales de s'approprier les résultats du projet et de pouvoir les répliquer ailleurs.**

**Le dynamisme créé depuis longtemps par les ONG locales va continuer à travers les séances de formation et de renforcement des capacités organisationnelles des populations de façon à asseoir une compréhension suffisante pour permettre la valorisation des services environnementaux des forêts. Des ateliers de concertation et de validation des travaux permettront de capitaliser toutes les expériences du projet.**

L'ensemble des activités prévues sera conduit dans un cadre de partenariat entre les communautés locales, l'ONG RAFIA et l'administration. La démarche de participation permettra de rechercher le consensus sur les points suivants :

- les activités, les avantages, les droits et les devoirs spécifiques accordés à chacune des parties prenantes ;
- les mécanismes de résolution des conflits ;
- les procédures d'application des décisions ;
- le suivi et l'évaluation ainsi que la révision périodique de l'accord de partenariat et du plan de gestion.

Pour réaliser cette participation, certaines activités seront cogérées dans une atmosphère de confiance mutuelle et dans la transparence. Pour cela, il est prévu la mise en place du comité directeur au sein duquel siègeront les représentants de la population.

**La réalisation des activités proprement dites sera basée sur le respect du zonage défini dans les plans simples de gestion des deux forêts. Selon ces plans, différentes zones ont été définies avec des vocations précises. C'est ainsi que les zones à reboiser qui sont des zones de culture serviront à la création des 100 ha de plantations à objectif bois énergie.**

### 3.3. Plan des travaux

Produits et activités	Partenaire responsable	Calendrier (en mois)											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Produit 1:</b> <u>L'affectation des terres est améliorée ;</u>													
1.1. Créer 50 ha de pâturage au profit des éleveurs et transhumants ;	CN/ONG												
1.2. Créer 100 ha de plantations à objectif bois énergie ;	CN/ONG												
1.3. Redéfinir de manière consensuelle couloir de transhumance ;	CNAT												
1.4. Créer 10 points d'eau.	CNAT												
<b>Produit 2:</b> <u>L'exploitation des ressources naturelles est rationnelle ;</u>													
2.1. Renforcer la surveillance des forêts ;	CN/ONG												
2.2. Améliorer les techniques de carbonisation et d'utilisation des foyers améliorés ;	CNAT												
<b>2.3. Améliorer les pratiques agricoles.</b>	<b>CNAT/ONG</b>												
<b>Produit 3:</b> <u>Les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées.</u>													
3.1. Vulgariser les textes réglementaires ;	CN/ONG												
3.2. Former les acteurs en techniques de GDF/GDT ;	CNAT												
3.3. Former 50 acteurs en évaluation des GES ;													
3.4. Former et équiper les comités locaux de gestion des forêts.	CN/CNAT												

### 3.4. Budget

### 34.1. Grille budgétaire principale

Produits et activités	DESCRIPTION	Rubrique budgétaire	Quantité		Unités	Coût unitaire \$US	Coût total \$US	OIBT		TOGO	
			An 1	An 2				An 1	An 2	An 1	An 2
<b>Produit 1: L'affectation des terres est améliorée</b>											
<b>Activité 1.1: Créer 50 ha de pâturage</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	2	1	hm	\$300	\$900			\$450	\$450
	Assistant Technique	11,2	2	1	hm	\$150	\$450			\$225	\$225
	Secrétaire - Comptable	11,3	2	1	hm	\$150	\$450			\$225	\$225
	Production de plants (1200 plants x 50 ha)	21	30000	30000	u	\$0,2	\$12 000	\$6 000	\$6 000		
	Installation des plants (50 ha)	22	25	25	ha	\$200	\$10 000			\$5 000	\$5 000
	location de voiture	33,1	6	6	u	\$200	\$2 400			\$1 200	\$1 200
<b>Total 1.1</b>							\$26 200	\$6 000	\$6 000	\$7 100	\$7 100
<b>Activité 1.2: Créer 100 ha de plantation de bois énergie</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	1,5	2	hm	\$300	\$1 050			\$525	\$525
	Assistant Technique	11,2	1,5	2	hm	\$150	\$525			\$263	\$263
	Secrétaire - Comptable	11,3	1,5	2	hm	\$150	\$525			\$263	\$263
	Production de plants (1200 plants x 100 ha)	21	60000	60000	U	\$0,2	\$24 000	\$12 000	\$12 000		
	Installation des plants sur 100 ha	22	50	50	ha	\$200	\$20 000			\$10 000	\$10 000
	location de voiture	33,1	6	6	U	\$200	\$2 400			\$1 200	\$1 200
	moto trail	43,2	1		U	\$3 000	\$3 000	\$3 000			
<b>Total 1.2.</b>							\$51 500	\$15 000	\$12 000	\$12 250	\$12 250
<b>Activité 1.3: Redéfinir de manière consensuelle le couloir de transhumance</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	2,5		hm	\$300	\$750			\$750	
	Assistant Technique	11,2	2,5		hm	\$150	\$375			\$375	
	Secrétaire - Comptable	11,3	2,5		hm	\$150	\$375			\$375	
	Topographe	12,1	1		hm	200	\$200			\$200	
	Ateliers concertation-Validation (2 X 2jrs X 50 participants)	15,1	2		U	\$3 500	\$7 000	\$7 000			
	Visite de terrain (5jrs x 25 participants)	33,3	5		Jr	\$1 250	\$6 250			\$6 250	

Produits et activités	DESCRIPTION	Rubrique budgétaire	Quantité		Unités	Coût unitaire \$US	Coût total \$US	OIBT		TOGO	
			An 1	An 2				An 1	An 2	An 1	An 2
	location de voiture	33,1	1		U	\$300	\$300			\$300	
	Construction de 20 bornes géantes	23	20		U	\$750	\$15 000			\$15 000	
	Réparation et pièces de réchanges	52	2			\$100	\$200			\$200	
<b>Total 1.3.</b>							\$30 450	\$7 000	\$0	\$23 450	\$0
<b>Activité 1.4 : Créer 10 points d'eau</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	2		hm	\$300	\$600			\$600	
	Assistant Technique	11,2	2		hm	\$150	\$300			\$300	
	Secrétaire - Comptable	11,3	2		hm	\$150	\$300			\$300	
	Construction de 5 forages	23	5		U	\$3 000	\$15 000	\$15 000			
	Construction de 5 retenues d'eau	23	5		U	\$3 000	\$15 000			\$15 000	
	location de voiture	33,1	1		U	\$100	\$100			\$100	
	carburant	53	1000		L	\$1,3	\$1 300	\$1 300			
	Réparation et pièces de réchanges	52	2		hm	\$100	\$200	\$200			
<b>Total 1.4</b>							\$32 800	\$16 500	\$0	\$16 300	\$0
<b>Produit 2: L'exploitation des ressources naturelles est rationnelle</b>											
<b>Activité 2.1: Renforcer la surveillance</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	1	1	hm	\$300	\$600			\$300	\$300
	Assistant Technique	11,2	1	1	hm	\$150	\$300			\$150	\$150
	Secrétaire - Comptable	11,3	1	1	hm	\$150	\$300			\$150	\$150
	Atelier de sensibilisation	15,2	1		U	\$3 500	\$3 500	\$3 500			
	Acquisition de vélos	43,3	10		U	\$100	\$1 000			\$1 000	
	Achat d'équipement Informatique	44,1	1		m	\$2 400	\$2 400	\$2 400			
	Location bureaux	41	12	12	m	\$167	\$4 000			\$2 000	\$2 000
	location de voiture	33,1	2	2	U	\$100	\$400			\$200	\$200
	carburant	53	1000	1000	L	\$1,3	\$2 600			\$1 300	\$1 300
	Réparation et pièces de réchanges	52	2	2	hm	\$100	\$400	\$200	\$200		
	Audit	62		1		\$4 000	\$4 000		\$4 000		
<b>Total 2.1.</b>							\$19 500	\$6 100	\$4 200	\$5 100	\$4 100
<b>Activité 2.2: Améliorer les techniques de carbonisation</b>											

Produits et activités	DESCRIPTION	Rubrique budgétaire	Quantité		Unités	Coût unitaire \$US	Coût total \$US	OIBT		TOGO	
			An 1	An 2				An 1	An 2	An 1	An 2
	Coordonnateur du projet	11,1		2	hm	\$300	\$600				\$600
	Assistant Technique	11,2		2	hm	\$150	\$300				\$300
	Secrétaire - Comptable	11,3		2	hm	\$150	\$300				\$300
	Atelier de Formation	15,3		1	U	\$3 500	\$3 500		\$3 500		
	location de voiture	33,1		1	U	\$200	\$200				\$200
	carburant	53		1000	L	\$1,3	\$1 300				\$1 300
	Dépenses diverses	61					\$4 000				\$4 000
	Réparation et pièces de réchanges										
		52		1	U	\$100	\$100				\$100
<b>Total 2.2.</b>							\$10 300	\$0	\$3 500	\$0	\$6 800
<b>Activité 2.3: Améliorer les pratiques agricoles</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1		2	hm	\$300	\$600				\$600
	Assistant Technique	11,2		2	hm	\$150	\$300				\$300
	Secrétaire - Comptable	11,3		2	hm	\$150	\$300				\$300
	Ateliers de Formation	15,3		1	U	\$3 500	\$3 500		\$3 500		
	location de voiture	33,1		1	U	\$200	\$200				\$200
	carburant	53		1000	L	\$1,3	\$1 300				\$1 300
<b>Total 2.3</b>							\$6 200	\$0	\$3 500	\$0	\$2 700
<b>Produit 3: Les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées.</b>											
<b>Activité 3.1: Vulgariser les textes réglementaires</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	2		hm	\$300	\$600			\$600	
	Assistant Technique	11,2	2		hm	\$150	\$300			\$300	
	Secrétaire - Comptable	11,3	2		hm	\$150	\$300			\$300	
	Ateliers de Sensibilisation	15,2	1		hm	\$3 500	\$3 500	\$3 500			
	Edition des textes réglementaires et distribution	23	Forfait		m	\$5 000	\$5 000			\$5 000	
	Fourniture de bureau	54	1		m	\$500	\$500			\$500	
	location de voiture	33,1	1		hm	\$200	\$200			\$200	
	carburant	53	1000		hm	\$1,3	\$1 300			\$1 300	
<b>Total 3.1</b>							\$11 700	\$3 500	\$0	\$8 200	\$0
<b>Activité 3.2: Former 50 acteurs en techniques de GDF/GDT</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1	1	1	hm	\$300	\$600			\$300	\$300
	Assistant Technique	11,2	1	1	hm	\$150	\$300			\$150	\$150

Produits et activités	DESCRIPTION	Rubrique budgétaire	Quantité		Unités	Coût unitaire \$US	Coût total \$US	OIBT		TOGO	
			An 1	An 2				An 1	An 2	An 1	An 2
	Secrétaire - Comptable	11,3	1	1	hm	\$150	\$300			\$150	\$150
	Personnel d'appui	12,2	12	12	hm	\$200	\$4 800			\$2 400	\$2 400
	Ateliers de Formation	15,3	1	1	hm	\$3 500	\$7 000	\$3 500	\$3 500		
	Equipement de bureau	44,3	Forfait		hm	\$3 000	\$3 000			\$3 000	
	Frais de tél, fax, internet, électricité, assurance	53	12	12	m	\$63	\$1 500	\$750	\$750		
	location de voiture	33,1	1	1	hm	\$200	\$400			\$200	\$200
	carburant	53	1000	1000	hm	\$1,3	\$2 600			\$1 300	\$1 300
<b>Total 3.2.</b>							\$20 500	\$4 250	\$4 250	\$7 500	\$4 500
<b>Activité 3.3 : Former 50 acteurs en évaluation des GES</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1		2	hm	\$300	\$600				\$600
	Assistant Technique	11,2		2	hm	\$150	\$300				\$300
	Secrétaire - Comptable	11,3		2	hm	\$150	\$300				\$300
	Ateliers de Formation	15,3		1	U	\$3 500	\$3 500		\$3 500		
	location de voiture	33,1		1	U	\$200	\$200				\$200
	carburant	53		1000	L	\$1,3	\$1 300				\$1 300
<b>Total 3.3.</b>							\$6 200	\$0	\$3 500	\$0	\$2 700
<b>Activité 3.4: Former et équiper les comités locaux de gestion des forêts</b>											
	Coordonnateur du projet	11,1		1	hm	\$300	\$300				\$300
	Assistant Technique	11,2		1	hm	\$150	\$150				\$150
	Secrétaire - Comptable	11,3		1	hm	\$150	\$150				\$150
	Ateliers de Formation	15,3		1	U	\$3 500	\$3 500		\$3 500		
	location de voiture	33,1		1	U	\$200	\$200				\$200
	carburant	53		1000	L	\$1,3	\$1 300				\$1 300
<b>Total 3.4</b>							\$5 600	\$0	\$3 500	\$0	\$2 100
<b>TOTAL</b>							<b>\$220 950</b>	<b>\$58 350</b>	<b>\$40 450</b>	<b>\$79 900</b>	<b>\$42 250</b>

### 3.4.2. Budget du projet annualisé

#### 3.4.2.1. Budget du projet annualisé - récapitulatif

Rubriques budgétaires		Input	Unit Costs	TOTAL	Année 1	Année 2
<b>10</b>	<b>Personnel du projet</b>					
	11. Experts nationaux (long terme)		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	11,1. Coordonnateur du projet	24	\$ 300,00	\$ 7 200,00	\$ 3 525,00	\$ 3 675,00
	11,2. Assistant Administratif et Financier	24	\$ 150,00	\$ 3 600,00	\$ 1 762,50	\$ 1 837,50
	11,3. Secrétaire - Comptable	24	\$ 150,00	\$ 3 600,00	\$ 1 762,50	\$ 1 837,50
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	19. Total rubrique	-	\$ 600,00	\$ 54 400,00	\$ 27 150,00	\$ 27 250,00
<b>20</b>	<b>Sous-traitance</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	21. Production de plants	180 000	\$ 0,20	\$ 36 000,00	\$ 18 000,00	\$ 18 000,00
	22. Installation des plants					
	23. Construction de 10 points d'eau	10	\$ 6 000,00	\$ 30 000,00	\$ 30 000,00	\$ -
	24. Construction des bornes géantes	20	\$ 750,00	\$ 15 000,00	\$ 15 000,00	\$ -
	25. Edition des textes réglementaires et distribution	forfait	\$ -	\$ 5 000,00	\$ 5 000,00	\$ -
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	29. Total rubrique	-	\$ -	\$ 116 000,00	\$ 83 000,00	\$ 33 000,00
<b>30</b>	<b>Déplacements</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	31. Allocation de séjour	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	31,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	32. Voyage d'étude	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	32,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	33. Frais de transport locaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	33,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ 7 000,00	\$ 3 400,00	\$ 3 600,00
	33,3. Visite de terrain	5	\$ 1 250,00	\$ 6 250,00	\$ 6 250,00	
	34. Indemnités journalières des cadres		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	35. Indemnités journalières des autres effectifs		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	39. Total rubrique	-	\$ -	\$ 13 250,00	\$ 9 650,00	\$ 3 600,00
<b>40</b>	<b>Biens d'équipement</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	41. Location des bureaux	24	\$ 166,67	\$ 4 000,00	\$ 2 000,00	\$ 2 000,00
	42. Motos trail (2)	-	\$ -	\$ 3 000,00	\$ 3 000,00	\$ -
	44,1 Equipement informatique	-	\$ -	\$ 2 400,00	\$ 2 400,00	\$ -
	44,3 Mobiliers de bureau	-	-	3 000	3 000	-
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	49. Total rubrique	-	\$ -	\$ 13 400,00	\$ 11 400,00	\$ 2 000,00
<b>50</b>	<b>Biens de consommation</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	52. Frais d'entretien véhicule et autres	-	\$ -	\$ 900,00	\$ 600,00	\$ 300,00
	53,1 Frais de tél, fax, internet, électricité, assurance	-	\$ -	\$ 1 500,00	\$ 750,00	\$ 750,00
	53,2 Carburants et lubrifiants	10 000	\$ 2,60	\$ 13 000,00	\$ 5 200,00	\$ 7 800,00
	54. Fourniture de bureau	1	\$ 500,00	\$ 500,00	\$ 500,00	\$ -
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	59. Total rubrique	-	\$ -	\$ 15 900,00	\$ 7 050,00	\$ 8 850,00
<b>60</b>	<b>Divers</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	61. Dépenses diverses	-	\$ -	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 4 000,00

Rubriques budgétaires		Input	Unit Costs	TOTAL	Année 1	Année 2
	62. Audit	-	\$ -	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 4 000,00
	63. Assurance	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	64. Imprévus	-	\$ -	\$ 20 000,00	\$ -	\$ 20 000,00
	69. Total rubrique	-	\$ -	\$ 28 000,00	\$ -	\$ 28 000,00
<b>Total partiel</b>				<b>\$ 240 950,00</b>	<b>\$ 138 250,00</b>	<b>\$ 102 700,00</b>
<b>70</b>	<b>Frais de gestion locaux</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	71. Frais de gestion de l'agence d'exécution	-	\$ -	\$ 18 322,50	\$ 11 985,00	\$ 6 337,50
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	79. Total rubrique	-	\$ -	\$ 18 322,50	\$ 11 985,00	\$ 6 337,50
<b>Total partiel</b>				<b>\$ 259 272,50</b>	<b>\$ 150 235,00</b>	<b>\$ 109 037,50</b>
<b>80</b>	<b>Suivi et administration du projet</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	81. Suivi et examen OIBT	-	\$ -	\$ 20 000,00	\$ -	\$ -
	82. Frais d'évaluation OIBT à mi-parcours, final et ex-post	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	83. Frais OIBT d'appui aux programmes (8% sur les postes 10 à 82 ci-dessus)	-	\$ -	\$ 11 104,00	\$ -	\$ -
	84. Frais de suivi bailleurs de fonds	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
		-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	89. Total rubrique	-	\$ -	\$ 31 104,00	\$ -	\$ -
<b>90</b>	<b>Remboursement des frais de l'avant-projet (Budget de l'avant-projet)</b>	-	\$ -	\$ -		
<b>100</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	-	\$ -	\$ 290 376,50		

1 \$ US = 500 FCFA

### 3.4.2.2. Budget par année – OIBT

Rubriques budgétaires		Input	Unit Costs	TOTAL	Année 1	Année 2
<b>10</b>	<b>Personnel du projet</b>					
	11. Experts nationaux (long terme)		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	11,1. Coordonnateur du projet			\$ -	\$ -	\$ -
	11,2. Assistant Technique			\$ -	\$ -	\$ -
	11,3. Secrétaire - Comptable			\$ -	\$ -	\$ -
	15,1. Ateliers concertation-Validation	2	\$ 3 500,00	\$ 7 000,00	\$ 7 000,00	
	15,2. Ateliers sensibilisation	2	\$ 3 500,00	\$ 7 000,00	\$ 7 000,00	
	15,3. Ateliers de formation	6	\$ 3 500,00	\$ 21 000,00	\$ 3 500,00	\$ 17 500,00
	19. Total rubrique	-	\$ -	\$ 35 000,00	\$ 17 500,00	\$ 17 500,00
<b>20</b>	<b>Sous-traitance</b>					
	21. Production de plants	180 000	\$ 0,20	\$ 36 000,00	\$ 18 000,00	\$ 18 000,00
	22. Installation des plants					
	23. Construction de 10 points d'eau	5	\$ 3 000,00	\$ 15 000,00	\$ 15 000,00	
	24. Construction des 20 bornes géantes					
	25. Edition des textes réglementaires et distribution					
	29. Total rubrique	-		\$ 51 000,00	\$ 33 000,00	\$ 18 000,00
<b>30</b>	<b>Déplacements</b>					
	31. Allocation de séjour	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	31,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	32. Voyage d'étude	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

Rubriques budgétaires		Input	Unit Costs	TOTAL	Année 1	Année 2
	32,1. Experts nationaux	-	\$ -			
	33. Frais de transport locaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	33,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	33,3. Visite de terrain					
	34. Indemnités journalières des cadres					
	35. Indemnités journalières des autres effectifs					
	39. Total rubrique	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
40	<b>Biens d'équipement</b>					
	41. Location des bureaux					
	42. Motos trail			\$ 3 000,00	\$ 3 000,00	
	Acquisition de velo					
	44,1 Equipement informatique			\$ 2 400,00	\$ 2 400,00	
	44,3 Mobiliers de bureau	-				
	49. Total rubrique	-	\$ -	\$ 5 400,00	\$ 5 400,00	\$ -
	<b>Biens de consommation</b>					
50	52. Frais d'entretien véhicule et autres	-	\$ -	\$ 600,00	\$ 400,00	\$ 200,00
	53,1 Frais de tél, fax, internet, électricité, assurance	-	\$ -	\$ 1 500,00	\$ 750,00	\$ 750,00
	53,2 Carburants et lubrifiants	1 000	\$1,3	\$ 1 300,00	\$ 1 300,00	
	54. Fourniture de bureau	-	\$ -	\$ -		
	59. Total rubrique	-	\$ -	\$ 3 400,00	\$ 2 450,00	\$ 950,00
	<b>Divers</b>					
60	61. Dépenses diverses	-	\$ -			
	62. Audit	-	\$ -	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 4 000,00
	63. Assurance	-	\$ -			
	64. Imprévus	-	\$ -	\$ 20 000,00		\$ 20 000,00
	69. Total rubrique	-	\$ -	\$ 24 000,00	\$ -	\$ 24 000,00
	<b>Frais de gestion locaux</b>					
70	71. Frais de gestion de l'agence d'exécution			\$ -	\$ -	\$ -
	79. Total rubrique			\$ -	\$ -	\$ -
	<b>Total partiel</b>			\$ 118 800,00	\$ 58 350,00	\$ 60 450,00
	<b>Suivi et administration du projet</b>					
80	81. Suivi et examen OIBT			\$ 20 000,00	\$ -	\$ -
	82. Frais d'évaluation OIBT à mi-parcours, final et ex-post			\$ -	\$ -	
	83. Frais OIBT d'appui aux programmes (8% sur les postes 10 à 82 ci-dessus)			\$ 11 104,00	\$ -	\$ -
	84. Frais de suivi bailleurs de fonds					
	89. Total rubrique			\$ 31 104,00		
90	<b>Remboursement des frais de l'avant-projet (Budget de l'avant-projet)</b>					
100	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			\$ 149 904,00		

1 \$ US = 500 FCFA

### 3.4.2.3. Budget par année – TOGO

Rubriques budgétaires		Input	Unit Costs	TOTAL	Année 1	Année 2
<b>10</b>	<b>Personnel du projet</b>					
	11. Experts nationaux (long terme)		\$ -	\$ -		
	11,1. Coordonnateur du projet	24	\$ 300,00	\$ 7 200,00	\$ 3 525,00	\$ 3 675,00
	11,2. Assistant Technique	24	\$ 150,00	\$ 3 600,00	\$ 1 762,50	\$ 1 837,50
	11,3. Secrétaire - Comptable	24	\$ 150,00	\$ 3 600,00	\$ 1 762,50	\$ 1 837,50
	12,1. Topographe	1	\$ 200,00	\$ 200,00	\$ 200,00	
	12,2. Personnel d'appui technique	24	\$ 200,00	\$ 4 800,00	\$ 2 400,00	\$ 2 400,00
	15,1. Ateliers concertation-Validation					
	15,2. Ateliers sensibilisation					
	15,3. Ateliers de formation					
	19. Total rubrique	-	\$ 600,00	\$ 19 400,00	\$ 9 650,00	\$ 9 750,00
<b>20</b>	<b>Sous-traitance</b>					
	21. Production de plants					
	22. Installation des plants sur 150 ha	150	\$ 200,00	\$ 30 000,00	\$15 000,00	\$ 15 000,00
	23. Construction de 10 points d'eau	5	\$ 3 000,00	\$ 15 000,00	\$15 000,00	
	24. Construction des 20 bornes géantes	20	\$ 750,00	\$ 15 000,00	\$15 000,00	
	25. Edition des textes réglementaires et distribution	Forfait		\$ 5 000,00	\$ 5 000,00	
	29. Total rubrique	-		\$ 65 000,00	\$50 000,00	\$ 15 000,00
<b>30</b>	<b>Déplacements</b>					
	31. Allocation de séjour	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	31,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	32. Voyage d'étude	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	32,1. Experts nationaux	-	\$ -			
	33. Frais de transport locaux					
	33,1. Experts nationaux	-	\$ -	\$ 7 000,00	\$ 3 400,00	\$ 3 600,00
	33,3. Visite de terrain	5	\$ 1 250,00	\$ 6 250,00	\$ 6 250,00	
	34. Indemnités journalières des cadres					
	35. Indemnités journalières des autres effectifs					
	39. Total rubrique	-	\$ -	\$ 13 250,00	\$ 9 650,00	\$ 3 600,00
<b>40</b>	<b>Biens d'équipement</b>					
	41. Location des bureaux	24	\$ 166,67	\$ 4 000,00	\$ 2 000,00	\$ 2 000,00
	42. Motos trail					
	Acquisition de velo	10	\$ 100,00	\$ 1 000,00	\$ 1 000,00	
	44,1 Equipement informatique				\$ -	

Rubriques budgétaires		Input	Unit Costs	TOTAL	Année 1	Année 2
	44,3 Mobiliers de bureau	-	\$ -	\$ 3 000,00	\$ 3 000,00	
	49. Total rubrique	-	\$ -	\$ 8 000,00	\$ 6 000,00	\$ 2 000,00
<b>50</b>	<b>Biens de consommation</b>					
	52. Frais d'entretien véhicule et autres	-	\$ -	\$ 300,00	\$ 200,00	\$ 100,00
	53,1 Frais de tél, fax, internet, électricité, assurance	-	\$ -	\$ -		
	53,2 Carburants et lubrifiants	9 000	\$ 1,3	\$ 11 700,00	\$ 3 900,00	\$ 7 800,00
	54. Fourniture de bureau	1	\$ 500,00	\$ 500,00	\$ 500,00	
	59. Total rubrique	-	\$ -	\$ 12 500,00	\$ 4 600,00	\$ 7 900,00
<b>60</b>	<b>Divers</b>					
	61. Dépenses diverses	-	\$ -	\$ 4 000,00		\$ 4 000,00
	62. Audit	-	\$ -		\$ -	
	63. Assurance	-	\$ -		\$ -	\$ -
	69. Total rubrique	-	\$ -	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 4 000,00
<b>70</b>	<b>Frais de gestion locaux</b>					
	71. Frais de gestion de l'agence d'exécution			\$ 18 322,50	\$11 985,00	\$ 6 337,50
	79. Total rubrique			\$ 18 322,50	\$11 985,00	\$ 6 337,50
	<b>Total partiel</b>			\$ 140 472,50	\$91 885,00	\$ 48 587,50
<b>80</b>	<b>Suivi et administration du projet</b>					
	81. Suivi et examen OIBT					
	82. Frais d'évaluation OIBT à mi-parcours, final et ex-post					
	83. Frais OIBT d'appui aux programmes (8% sur les postes 10 à 82 ci-dessus)					
	84. Frais de suivi bailleurs de fonds					
	89. Total rubrique					
<b>90</b>	<b>Remboursement des frais de l'avant-projet (Budget de l'avant-projet)</b>					
<b>100</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			\$ 140 472,50		

1 \$ US = 500 FCFA

### 3.4.3. Budget du projet par rubrique

#### 3.4.3.1. Budget OIBT par rubrique

Rubriques budgétaires	Total	Année 1	Année 2
10. Personnel du projet	\$ 35 000,00	\$ 17 500,00	\$ 17 500,00
20. Sous-traitance	\$ 51 000,00	\$ 33 000,00	\$ 18 000,00
30. Déplacements	\$ -	\$ -	\$ -
40. Biens d'équipement	\$ 5 400,00	\$ 5 400,00	\$ -
50. Biens de consommation	\$ 3 400,00	\$ 2 450,00	\$ 950,00
60. Divers	\$ 24 000,00	\$ -	\$ 24 000,00
<b>Total partiel 1</b>	<b>\$ 118 800,00</b>	<b>\$ 58 350,00</b>	<b>\$ 60 500,00</b>
80. Frais de suivi et éval. OIBT			
81. Frais de suivi et examen (estimation effective)	\$ 20 000,00		
82. Frais d'évaluation (estimation effective)	\$ -		
<b>Total partiel 2</b>	<b>\$ 138 800,00</b>		
83. Frais d'appui aux programmes (8% de l'enveloppe budgétaire)	\$ 11 104,00		
84. Frais de suivi bailleurs de fonds	\$ -		
90. Remboursement des coûts de l'avant-projet	\$ -		
<b>TOTAL OIBT</b>	<b>\$ 149 904,00</b>		

1 \$ US = 500 FCFA

#### 3.4.3.2. Budget TOGO par rubrique

Rubriques budgétaires	Total	Année 1	Année 2
10. Personnel du projet	\$ 19 400,00	\$ 9 650,00	\$ 9 750,00
20. Sous-traitance	\$ 65 000,00	\$ 50 000,00	\$ 15 000,00
30. Déplacements	\$ 13 250,00	\$ 9 650,00	\$ 3 600,00
40. Biens d'équipement	\$ 8 000,00	\$ 6 000,00	\$ 2 000,00
50. Biens de consommation	\$ 12 500,00	\$ 4 600,00	\$ 7 900,00
60. Divers	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 4 000,00
70. Frais de gestion de l'agence d'exécution	\$ 18 322,50		
<b>Total agence d'exécution/Gouv'n't hôte</b>	<b>\$ 140 472,50</b>		

1 \$ US = 500 FCFA

## QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE

### 4.1 Agence d'Exécution et structures organiques

Le projet sera piloté sous la Direction des Eaux et Forêts(DEF) qui abrite l'Agence d'Exécution. Celle-ci nommera un Coordonnateur National qui sera appuyé dans ces tâches par un Comité Directeur de suivi.

#### La Direction des Eaux et Forêts est chargée de :

- mettre en œuvre la politique nationale en matière de forêts ;
- élaborer et de veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion forestière ; de mettre en œuvre les conventions, traités et accords ratifiés en matière de gestion des ressources forestières ;
- promouvoir la sauvegarde des ressources phytogénétiques forestières en voie de disparition, ainsi que la conservation des espèces végétales ornementales ;
- vulgariser les techniques forestières à travers des actions d'agroforesterie, de reboisement et de protection des cours et plans d'eau ;
- élaborer des schémas directeurs d'approvisionnement des centres urbains en bois de chauffe et charbon de bois ;
- promouvoir la vulgarisation de foyers et fours utilisant des énergies alternatives.

#### Dans sa mission, la DEF a élaboré et exécutés les projets et avant projets ci-après :

- PD 197/03 Rév.2 (F) : Appui à la mise en œuvre du plan directeur de développement forestier durable de la zone écofloristique IV du Togo ;
- PD 122/01 Rév.1 (F) : Appui à la mise en place d'une unité de production de Samba par bouturage et autres essences locales ;
- PPD 11/96 Rév. 2 (F) : «Identification et planification des mesures pour une gestion durable des forêts communautaires de Kloto à partir de la forêt classée de Missahoe avec la participation des communautés paysannes»;
- PD9/99Rév. 2 (F) : «Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoé et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'œuvre-Togo»;
- PPD 37/02 Rév.1 (F) : «Etude pour la conservation, la restauration et la gestion durable des mangroves au Togo»;
- PD9/99Rév. 2(F) : «Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoé et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'œuvre (Kpalimé)»
- PPD 136/06 Rev.1(F) : « Etude pour la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo''
- Projet TCP/TOG/3203(D) « appui à l'actualisation du plan d'action forestier national » financé par la FAO ;
- Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux « facility » financé par la FAO.

La DEF dispose des cadres et spécialistes pouvant animer les activités du projet (ingénieurs forestiers (5), environnementalistes (3), Botanistes (2), sociologues (2), juriste (1), Géographes/Cartographes (2), Ingénieurs des travaux (4)).

### 4.2. Direction du projet

#### 4.2.1. Équipe de coordination du projet

Le projet sera piloté par le Coordonnateur National qui sera assisté d'un assistant technique et d'un (e) secrétaire – comptable.

#### 4.2.2. Comité directeur du projet

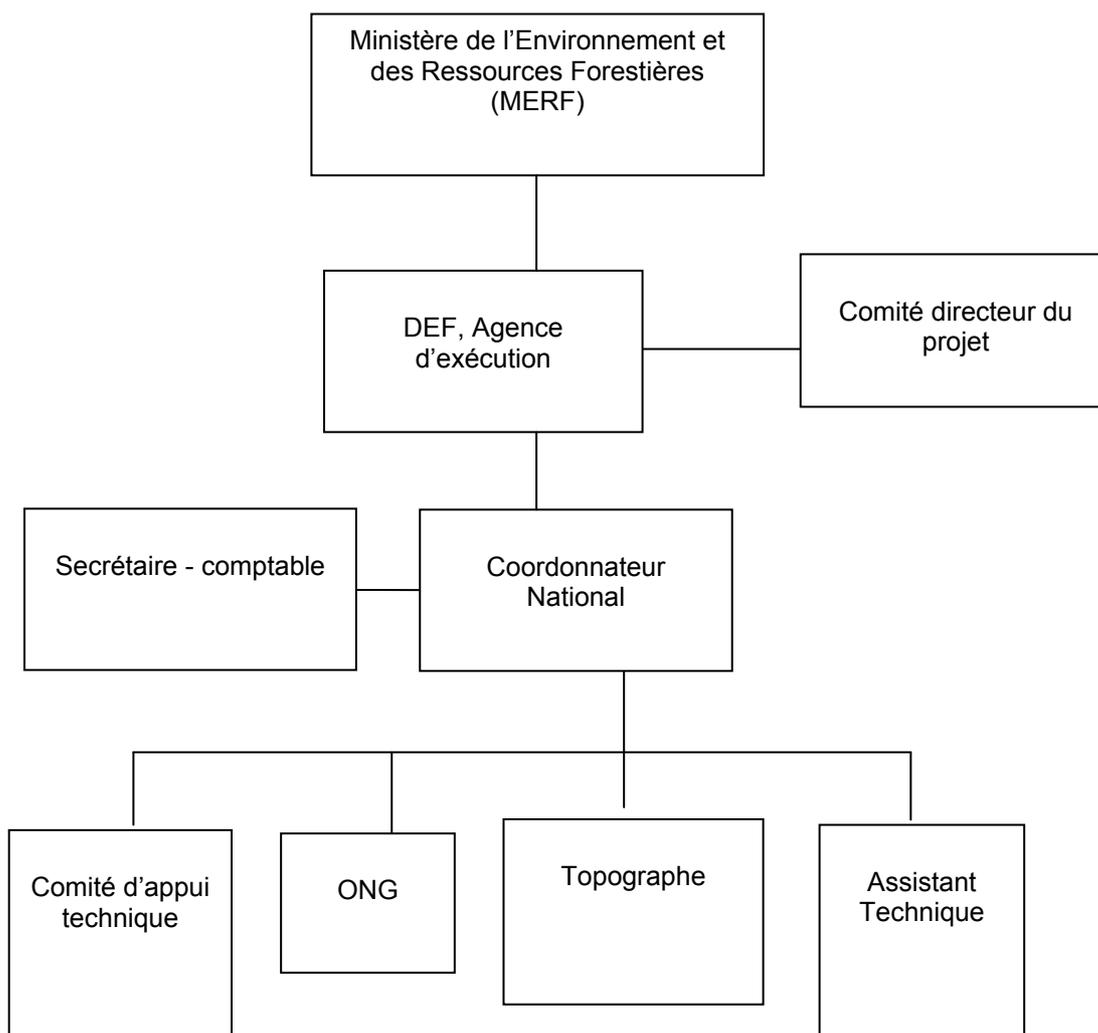
Pour un bon suivi du projet, il sera mis en place un Comité Directeur qui se réunira deux fois par an sur l'initiative du Coordonnateur National. Il sera composé de :

- Un représentant du MERF;
- Un représentant de l'OIBT;
- Un représentant de DFC;
- Un représentant de la DEF ;
- Un représentant de l'ODEF
- Un représentant de la DRERF des Savanes
- Un représentant des ONG du milieu
- Deux représentants de la communauté locale.

Le Comité Directeur a pour tâche l'examen du budget annuel, du compte annuel de gestion et des rapports d'activités. Il a le droit de formuler des orientations et des recommandations pour la suite du projet sur la base des constats faits.

#### **4.2.3. Comité d'appui technique**

Ce Comité apporte un appui technique à l'équipe de coordination et sera composé de cinq membres dont : un sociologue, trois forestiers et un économiste, représentants différentes institutions techniques.



**Organigramme du projet**

#### 4.3 Rapports, examen, suivi et évaluation

**Dès le financement du projet, le comité directeur se réunira. L'agence d'exécution, à travers le coordonnateur du projet, soumettra un rapport de lancement du projet. Ce rapport doit faire état des dispositions nécessaires à la mise en œuvre du projet.**

**Le plan d'opération annuel de la première année doit déjà prendre en compte un système de suivi interne qui permettra à la DEF et à la coordination du projet d'améliorer la performance du projet. Le suivi interne est effectué une fois par an et doit avoir lieu avant la réunion du comité directeur du projet. Les décisions de ce comité doivent être rapportées dans les procès-verbaux qui feront état des problèmes (consignés dans les rapports d'activité) et les solutions apportées. Les suivis et examens ont pour documents de référence, la grille du cadre logique et le plan des travaux. La mission d'examen par le personnel de l'OIBT (représentant de l'OIBT en Afrique) est organisée en collaboration avec l'ODEF et le MERF.**

**Les rapports d'activité doivent être produits chaque six mois suivant la troisième édition 2008 du « manuel OIBT de suivi, examen, rapport et évaluation de projets » et envoyés à l'OIBT en février et en août de chaque année. Un rapport d'achèvement sera produit par la DEF à la fin des 24 mois au cas où le projet aura effectivement pris fin.**

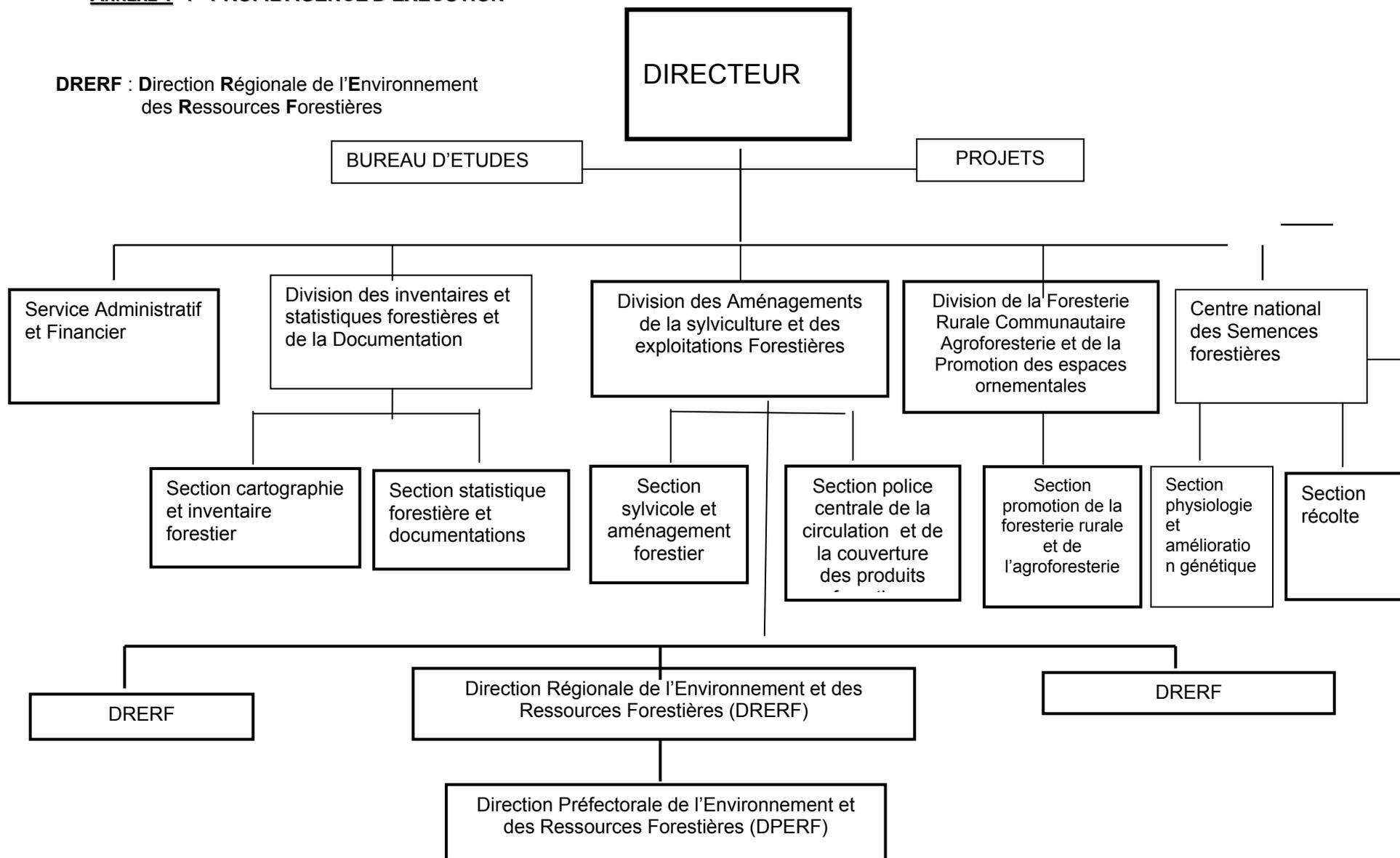
**Par ailleurs, tous les consultants qui vont intervenir dans le présent projet prépareront des rapports de leurs activités, avec conclusions et recommandations suivant les tâches telles que décrites dans leurs termes de référence. Ces rapports techniques devront être livrés à la coordination du projet au plus tard un mois après l'achèvement de la mission.**

Le Coordonnateur National préparera des chronogrammes et des rapports d'activités annuelles pour l'OIBT avec copies au MERF. Les différentes structures locales de gestion des forêts communautaires prépareront des rapports d'avancement annuel de leurs activités pour le Coordonnateur National avec copies à l'OIBT.

**ANNEXES**

• **ANNEXE 1 : PROFIL AGENCE D'EXECUTION**

**DRERF** : Direction Régionale de l'Environnement  
des Ressources Forestières



## **Annexe 2 : CURRICULUM VITAE**

Nom et Prénom : SAMA Boundjouw  
Date de naissance : 21 décembre 1961 à Sokodé (TCHAOUDJO)  
Nationalité : Togolaise  
Adresse : BP 759 Lomé Tel (228) 221-46-04/ 902-68-08  
E-mail : raymsama@yahoo.fr  
Profession : Ingénieur des Eaux et Forêts (Option : Economie Forestière), Directeur des Eaux et Forêts, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

### **PRINCIPALES QUALIFICATIONS :**

- Titulaire du diplôme d'Ingénieur des Eaux et Forêts, Option Economie forestière de l'Ecole Nationale Forestière des Ingénieurs (ENFI) de Salé (MAROC) 1993.

### **DOMAINES DE COMPETENCES :**

- Sylviculture et gestion des ressources naturelles (Inventaires et aménagements forestiers, application et adaptation des critères et indicateurs d'aménagement forestiers durables ;
- Economie forestière ;
- Elaboration de politique forestière
- Gestion des projets et administration de programmes, planification stratégique (analyse des problèmes, définition des objectifs, développement de stratégie, élaboration de cadres logiques, élaboration d'indicateurs objectivement vérifiables, etc.)
- Approches participative (maîtrises des outils essentiels : Rapide rural appraisal, SEPO, Planification par objectif).
- Modération d'atelier de planification
- Conception, planification et gestion des projets et programmes de Développement.
- Formation et Encadrement des populations à la base en Agroforesterie, en aménagement et en gestion des forêts
- Etudes d'impact sur l'environnement et évaluation environnementale
- Audit technique des projets forestiers
- Evaluation des projets.

### **FORMATION ET PRINCIPALES QUALIFICATIONS**

#### **ETUDES**

- 1980 - 1984** Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) au CEG de Klikamè (Lomé)
- 1984 - 1985** Baccalauréat de l'enseignement : Première partie (BAC D I) au lycée de Nyékonakpoè
- 1985 - 1986** Baccalauréat de l'enseignement : Seconde partie (BAC D II) au Lycée de Tokoin à Lomé
- 1986 - 1993** Diplôme d'Ingénieur de Conception des Eaux, Forêts de l'Ecole Nationale Forestière des Ingénieurs de Salé (MAROC) Matières principales : sylviculture, aménagements forestiers, économie forestière, Faune, pêche, technologie du bois, DRS, cartographie et topographie.

#### **POSTES OCCUPES**

##### **-2007 à ce jour:**

- Point Focal de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification (UNCCD)
  - Expert national auprès de l'UNFF
  - Point Focal FRA
- Chef de l'Agence d'Exécution du projet TCP/TOG/3203 (D) : « Appui à l'Actualisation du PAFN »
  - Chef du projet PPD 136/07 Rev. (F) « Etude pour la Conservation, l'Aménagement et la Gestion Durable de la Biodiversité des Montagnes dans la régions subseptentrionale du Togo »
    - Décembre 2006 : Directeur des Eaux et Forêts
- **Février 2006 à Novembre 2006** : Chef Division Sylviculture, Aménagement et Exploitation forestière

**-De Septembre 2003 à Janvier 2006 :**

- Chef Division de la Foresterie Rurale, de l'Agroforesterie et de la Restauration des plans d'eau
- Directeur du Centre National de Semences Forestières

**-De Décembre 1999 à Août 2003 :**

Coordonnateur du projet PD 9/99 Rev (F) "Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoé et des collectivités villageoises environnementales en vue d'une production optimale de bois d'œuvre" (Kpalimé).

**-De Février 1997 à Novembre 1999 :**

Chargé d'études, de l'élaboration et du suivi-évaluation des projets à la Direction de la Protection et du Contrôle de la Flore (DPCEF).

**-D'Avril 1994 à Mars 1998 :**

Consultant auprès de l'ONG « les Amis de la Terre-Togo » (ADT-TOGO) chargé de l'identification et la mise en œuvre des méthodes de gestion participative.

-

- TACHES EFFECTUEES, STAGES ET SEMINAIRES

**- 1994-1996 :**

Coordonnateur des Etudes prospectives pour le développement de l'Agroforesterie dans la préfecture de Bafilo.

**- 1996 :**

Consultant indépendant associé au bureau des études et de planification de l'ODEF, chargé de l'établissement du tarif de cubage de la teckeraie de Xantho dans le cadre de l'avant-projet PPD 14/95 Rev 3 (F) « Identification et planification des mesures pour une gestion durable des Teckeraies togolaises ».

**- 1997 :**

Chargé d'études, de l'élaboration, de la programmation et du suivi-évaluation des projets.

Contribution à la mise en œuvre des conventions sur la biodiversité de la Lutte contre la désertification (CCD), et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

**1998 :**

- Appui au groupe d'experts chargé de l'étude sur la planification et l'économie environnementale au Togo dans le cadre de la mise en œuvre du processus du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)
- Appui à la cellule de PNAE pour l'élaboration du document du Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE)
- Initiation des populations à la base à la méthode de DRP (Diagnostic Rural Participatif).

**1999 :**

- Identification des études et préparation des projets de Termes de Référence et les critères de sélection pour le recrutement des consultants en vue de la réalisation des études.
- Rédaction des rapports de sélection et de recrutement des consultants
- Coordination de la mise en œuvre du projet PD 9/99 Rev 2 (F) " Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoé et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'œuvre " (Kpalimé).

**2000 :**

- Participation aux ateliers de formation des techniciens-acteurs de développement à la méthode de gestion participative de la forêt classée de Haho-Baloé (Notsè).
- Organisation et coordination du voyage d'étude et d'échanges d'expériences en matière de gestion participative des forêts au MALI et au BURKINA FASO.

**2001 :**

- Organisation et coordination des différents ateliers de renforcement des capacités des techniciens, des populations et d'autres acteurs de développement en matière d'Aménagement Forestier Durable et Participatif (AFDP).
- Organisation et coordination du voyage d'étude et d'échanges d'expériences en matière d'organisation paysanne dans les cinq régions économiques du Togo.

**2002 :**

- Organisation et coordination d'une série d'ateliers d'auto-évaluation du projet de reboisement et d'aménagement participatif de la forêt de Missahoé par les différents acteurs.
- Coordination de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion de la forêt de Missahoé.
- Membre de l'équipe chargée de l'étude d'impact dans le cadre de l'avant-projet Ecoflore.

**A partir de 2003 :**

-Suivi technique et évaluation des acquis du projet d'aménagement forestier durable et participatif de la forêt de Missahoé

- Expert de l'audit technique du Projet de Restauration et d'Aménagement des Forêts.
- Coordination de l'élaboration du contrat de partenariat entre l'Etat et les communautés à la base (Cas des communautés riveraines de la forêt de Missahoé).
- Chargé de l'appui des populations à la base dans la préparation des projets de développement.
- Chargé de l'appui technique des villages et des privés à l'installation et à la gestion des forêts et des boisements.
- Membre de l'équipe chargée de l'étude d'impact dans le cadre de l'avant-projet de restauration des mangroves.

- Membre du Cadre national de Concertation (CNC) du Programme Régional Biomasse Energie de l'UEMOA.

- Participation à l'Atelier Sous-Régional sur la biodiversité Agricole en Afrique de l'Ouest

**A partir de 2006 :**

- Chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière forestière
- Coordonnateur de l'élaboration de la déclaration de la politique forestière
- Coordonnateur de l'élaboration du projet REDD+

**CONNAISSANCE DES LANGUES :**

Langues	Parlé	Ecrit
Français	Excellent	Excellent
Anglais	Moyen	Bien

**PERSONNES DE REFERENCE**

M. OURO-DJERI Essowè, Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse  
 Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières,  
 01 BP 4825 LOME, TOGO Tel (00228) 221 56 58 /903 17 38  
 Dr. GUELY Atsu, Enseignant Chercheur  
 Laboratoire de botanique et d'Ecologie végétale Faculté des sciences,  
 Université de lomé-TOGO Tel (+228) 929 79 71

Je certifie exacts les renseignements fournis

## ETAT CIVIL

NOM : ISSIFOU  
PRENOM : Aboudoumisamilou  
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 23/03/1977 à Kéto (P/Binah, Togo)  
NATIONALITE : Togolaise  
SEXE : Masculin  
SITUATION MATRIMONIALE : Marié père d'03 enfants  
ADRESSE : BP : 355 Lomé -Togo  
Tel : (00228)221 46 04/ (00228) 330 40 05  
Mobile : (00228) 9183284/(00226)71358720  
Email: [issifoudre@yahoo.fr](mailto:issifoudre@yahoo.fr)

## II-DIPLOME OBTENUS

Période	Diplôme obtenu	Lieu
2008-2009	Master spécialisé en Gestion des Aires protégées(GAP)	Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) à Ouagadougou (Burkina Faso)
Sept. 2003	Maîtrise ès sciences Naturelles	Université de Lomé (Togo)
Juin2002	Licence ès sciences naturelles	Université de Lomé (Togo)
Juillet 1997	BAC II série D	lycée Sainte Marie de Sokodé(Togo)

## III-COMPETENCES

Elles sont diverses et se situent dans les domaines suivants : 1-Education relative à l'environnement 2-Initiation et gestion des projets environnementaux 3-Planification et suivi-évaluation des projets et programmes 4-Investigations dans la gestion de l'environnement 5-Protection et conservation de la Biodiversité 6-Gestion des Aires Protégées 7-Etudes d'Impact Environnemental et Social 8-Production animale et végétale 9- Animation rurale

## IV-STAGES D'ETUDES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

**Décembre 2011** : Atelier de formation des formateurs à la formulation des projets OIBT à Doala, Cameroun

**Juillet 2011** : Atelier de formation des formateurs sur la participation des parties prenantes au processus des programmes forestiers nationaux à Dakar(Sénégal) ;

**Juin 2011** : Atelier de formation sur la valorisation des produits forestiers non ligneux de la CEDEAO à Niamey(Niger) ;

**Mars 2011** : Atelier régional sur les mécanismes de financement des forêts communautaires à Monrovia(Libéria) ;

**Juin 2010** : Atelier de formation sur le système PRAIS de l'UNCCD pour le rapportage en ligne ;

**2008 - 2009** : Préparation d'un Master spécialisé en Gestion des Aires protégées à l' Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) à Ouagadougou (Burkina Faso)

**Juin 2008** : Atelier de formation sur la conservation et la gestion de la Biodiversité Forestière en Ethiopie par Bioversity International/ILRI (Anglais) ;

**Janvier 2008** : Conférence Internationale sur la lutte contre la Désertification à Beijing, Chine (Anglais) ;

**Décembre 2007** : Atelier sur les Espèces Ligneuses Alimentaires (Programme SAFORGEN) à Cotonou, Bénin ;

**Novembre 2007** : Séminaire de formation sur le développement durable du bambou et du rotin à Beijing, Chine(Anglais) ;

**Septembre 2007** : Conférence des Parties sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (UNCCD), Madrid, Espagne ;

**Mai 2007** : Formation à l'Inventaire des Gaz à Effet de Serre (IGES), Lomé, Togo ;

**Mars 2007** : Formation à l'élaboration de projets suivant le nouveau manuel de l'OIBT (Organisation Internationale des Bois Tropicaux), Lomé, Togo ;

**Mars 2003** : Stage technique spécialisé : thème : évaluation et l'état des lieux sur les aires protégées et les mammifères au Togo ;

**Octobre 2002-janvier 2003** : Stage technique spécialisé : thème situation et les mesures de protection des tortues marines avec l'ONG AGBO-ZEGUE, Togo ;

**Avril 2000-février 2001** : Stage technique polyvalent au Journal « Echos d'Afrique » sur les questions environnementales, Lomé, Togo.

## **V-EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

**Novembre 2009 à ce jour** : Coordonnateur adjoint du projet TCP/TOG/3203 « appui à l'actualisation du Plan d'Action Forestier National » financé par la FAO.

**Novembre 2007 à ce jour** : Point Focal du Mécanisme pour les Programmes Forestiers Nationaux/FAO

**Janvier 2008** : Membre de l'organe de gestion de la Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore menacées de disparition(CITES) ;

**Décembre 2007** : Point focal sur les Espèces Ligneuses Alimentaires (ELA) du Programme SAFORGEN ;

**Novembre 2007** : Secrétaire Général du Réseau Africain pour le Bambou et le Rotin (ANBAR) ;

**Avril 2007** : Membre du comité national sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (RPGAA) ;

**Août 2006** : Membre de l'équipe chargé de l'étude d'aménagement du parc zoo botanique de bayémé (P/Zio) ;

**Avril 2005** : Coordonnateur du Projet DIRECTS (Darwin Initiative Research Excercise on Community Tree Seeds) ;

**Février 2005** : Chef du Centre National des Semences Forestières de Davié en charge de la conservation des ressources génétiques forestières ;

**Décembre 2004** : Responsable du bureau d'étude et planification à la Direction Régionale de l'Environnement et des Ressources Forestières des Plateaux (DRERFP) et Rapporteur technique du comité régional du PAN/CCD des Nations Unies ;

**Avril 2004** : Membre de l'équipe de contrôle des activités d'exploitation forestière et de circulation des produits et sous produits forestiers à la DRERFP ;

**Octobre 2003** : Biologiste stagiaire à la DRERFP.

## **VI- COMMUNAUTE SAVANTE**

-Programme de l'UICN des Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest et du Centre(UICN/PAPACO)

-Réseau des Gestionnaires des Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

-Programme SAFORGEN (Sub Sahara African Forest Genetic Resources)

-Réseau des Espèces Ligneuses Alimentaires,

-Réseau International du Bambou et du Rotin(INBAR)

-Comité national sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (RPGAA) ;

-Comité d'appui technique et de pilotage des Projets :

- ✓ Mise en œuvre du Plan Directeur de développement forestier durable de la zone éco floristique IV du Togo(OIBT)
- ✓ Appui à la mise en place d'un système national de statistiques forestières(OIBT)
- ✓ appui aux communautés pour la restauration de la Biodiversité des Montagnes (OIBT)
- ✓ Programme d'Action Forestier National(FAO)
- ✓ Programme National de Renforcement du rôle de conservation du système national d'Aires Protégées au Togo(FEM/PNUD/UEMOA)

CV COZI ADOM

### **COZI ADOM ESSO-WAZINA**

50 QAD Rue de la Kozah BP 355 LOME

Tél : (00228) 22 21 46 04 Fax : (00228) 22 22 3924

Mobile : (00228) 90 22 48 88 E-mail : [coziadom@gmail.com](mailto:coziadom@gmail.com)

Né le 31/12/1976 à Daoudè (Assoli)- TOGO Marié et père de 3 enfants

#### **Etudes et diplômes**

---

**2008 – 2009** : Master Spécialisé Gestion des Aires Protégées  
l'Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) ex-Groupe EIER-  
ETSHER de Ouagadougou, Burkina Faso.

**1999 – 2000** : Université de Lomé TOGO : Maîtrise ès-Lettres option- Géographie.

**1996 – 1999** : Université de Lomé : License ès-Lettre et 1er Certificat de Maîtrise option  
Géographie - Spécialisation Aménagement du Territoire et Informatique et Statistiques

#### **Autres formations**

---

**29 Novembre - 3 décembre 2010 ; 31 janvier – 18 février 2011 et 21-15 Novembre 2011** :

Formation sur Changement Climatique-Adaptation et Atténuation à Ouagadougou (Burkina  
Faso), à Norrköping (Suède) et à Bamako (Mali), organisée par SMHI/ASDI

**18 - 21 Mai 2010** : Intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes dans les  
Evaluations Environnementales, Lomé, TOGO financé par le PNUD-TOGO

**18 - 21 Janvier 2010** : Conducting Post-Disaster Damage and Needs Assessment, Lomé,  
TOGO organisé et financé par le PNUD/World Banque/Global Facility for Disaster Reduction and  
Recovery

#### **Expérience professionnelle**

---

**Oct. 2007 - Aujourd'hui** (8 ans d'expérience dans la GRN) : Direction des Eaux et Forêts  
(DEF), Lomé –TOGO : Géographe Spécialiste en Aménagement et Gestion des Aires  
Protégées ; chargé des questions d'Aménagement des forêts et Changement Climatique ; et  
Chef Section Statistiques Forestières et SIG de la DEF

**Juin 2004 – Sept. 2007** : Projet PD122/O2 Rev. (1) Assistant au Chef travaux chargé de la  
gestion du personnel et organisation et suivi des travaux

**Avril 2002 - Oct. 2003** : Direction Générale de la Cartographie et du Cadastre (DGCC) Chargé  
des études, de la Documentation et des Archives ; Adjoint au Chef d'équipe d'Aménagement et  
de lotissement

#### **Domaines de compétences**

---

**Aménagement et gestion des Aires Protégées ; Inventaires et Suivi écologique ;  
Management et gestion financière des projets ; Programmation et Politique Forestière ;  
Gestion Participative, Communication ; Cartographie, SIG -Télédétection, et Base de  
données ; Analyse et traitement des données statistiques.**

#### **Langues**

---

Anglais professionnel

#### **Outils Informatiques**

---

Bureautique et logiciel de base : maîtrise parfaite des outils informatiques : Microsoft Project  
(planification et gestion des projets), Excel (organisation et traitement des données statistiques  
et organisationnelles), Word (traitement de texte), Power Point (Communication et présentation),  
Outlook (gestion des contacts et courriers). Logiciels professionnel : QGIS et ArcGIS (Système  
d'Information Géographique) ; XLStat (Analyse des données) ; QuarkXpress (communication et  
publication des information).

Fait à Bamako, le 6 septembre 2012

**COZI ADOM ESO-WAZINA**

## **ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCES DU PERSONNEL/ CONSULTANTS DU PROJET PAYES SUR LES FONDS OIBT**

### **➤ Termes de référence pour le Coordonnateur du Projet**

#### ***Profil et Expérience :***

Le Coordonnateur du projet est un Ingénieur forestier possédant des compétences en réhabilitation et restauration des forêts et ayant un minimum de trois années d'expérience en gestion des projets OIBT. Il doit avoir une forte expérience en matière de conception et de mise en œuvre des plans d'aménagement participatif et durable. La maîtrise des techniques de communication en milieu rural, des expériences de la démarche participative et la connaissance de l'outil informatique sont nécessaires pour ce poste.

#### ***Mandat :***

Il est chargé de la mise en œuvre du projet et a pour responsabilité de:

- élaborer le plan de travail détaillé ;
- élaborer les termes de référence détaillés,
- rechercher les personnes ressources et les techniciens nécessaires à la conduite des activités ;
- centraliser et compiler les rapports des différentes études ;
- organiser les ateliers de formation, de concertation et de validation ;
- suivre les activités de terrain ;
- planifier les dépenses courantes ;
- préparer les appels d'offre et les bons de commandes ;
- procéder aux négociations et achats de biens et fournitures.

***Durée d'affectation :*** 24 mois

### **➤ Termes de référence pour l'Assistant Technique**

#### ***Profil et expérience***

- Spécialiste en Aménagement et Gestion participative des ressources forestières ou autres qualifications similaires ;
- Avoir une expérience d'au moins trois ans dans un projet de gestion participative des ressources forestières ;
- Avoir l'esprit d'initiative et travailler en équipe ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'outil informatique.

#### ***Mandat***

Placé sous la supervision du coordonnateur national, le Spécialiste en Aménagement et Gestion participative des ressources forestières travaille en étroite collaboration avec le consultant et les ONG. Il a pour tâche de :

- Préparer les tournées de sensibilisation et d'information, les ateliers;
- Organiser les études à effectuer dans le milieu en collaboration;
- Préparer le partenariat entre l'administration forestière, les populations et autres acteurs ;

- Organiser les séances de formation et de renforcement de capacités ;
- Assister le coordonnateur dans l'acquisition et le suivi du fonctionnement de l'équipement nécessaire au déroulement du projet.

**Durée d'affectation** : 24 mois

➤ **Termes de référence pour le Consultant national (Topographe- Cartographe)**

**Qualification**

Il devra être un spécialiste en Topographie et en cartographie ayant une connaissance solide des principes de la gestion participative, de la transhumance, avec une expérience professionnelle de 5 ans au moins. Il animera l'atelier de délimitation des zones de pâturage et du couloir de transhumance.

**Mandat**

- a. Faire un état des lieux du couloir de transhumance et recenser toutes les parties prenantes pour la redélimitation des zones de pâturage et du couloir de transhumance,
- b. Proposer un aménagement des zones de paturage et de transhumance et identifier les espèces appréciées à y reboiser ;
- c. Dresser une cartographie claire des zones et aider à la mise en place des bornes géantes et des plantations.

**Durée de mandat** : 4 mois

➤ **Termes de référence pour l'ONG en élaboration du plan de gestion des vallées**

**Qualification**

L'ONG à recruter devra être une ONG ayant des compétences et une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'élaboration des plans d'aménagement ou de gestion des ressources forestières. Une connaissance des principes de la gestion participative est un atout indispensable.

**Mandat**

- faire un diagnostic participatif dans la zone du projet;
- faire la situation socioéconomique de la zone ;
- réaliser les différentes organisations et formation des populations de la zone ;
- Sur la base des séances de sensibilisation et de formation, appuyer les travaux de mise en place et de gestion des plantations réalisées études.

**Durée de mandat** : 12 mois

➤ ***Termes de référence pour le recrutement d'une société chargée des travaux de préparation des sols, de construction des pistes et de retenue d'eau,***

**Qualification**

Elle doit être du Génie rural ou du Génie civil avec une expérience minimale de cinq ans en travaux publics dans le domaine de construction des retenues d'eau.

**Mandat**

- Construire des nouveaux points d'eau pour alimenter les zones ;
- Réparer les anciens points en vue de les rendre accessibles ;
- Construire des ouvrages d'art,
- Exécuter les travaux d'identification et de défrichage avant installation
- Exécuter les travaux de construction de retenue d'eau

**Durée de mandat** : 8 mois